



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

BRETAGNE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R53-2019-050

PUBLIÉ LE 5 JUILLET 2019

# Sommaire

## **Agence Régionale de Santé Bretagne /**

R53-2019-07-02-003 - 560014599-354-renouvellement autorisations MS 2019 SSIAD ELVEN (3 pages)	Page 3
R53-2019-06-27-003 - Arrêté fixant la composition du conseil de discipline de l'institut de formation des aides-soignants par apprentissage du CHRU de Brest (formation 2019-2020) (2 pages)	Page 7
R53-2019-06-24-004 - Arrêté portant modification d'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites "EUROFINS LABAZUR BRETAGNE". (4 pages)	Page 10
R53-2019-06-17-004 - DEC 2019 31 REFUS CHBA SSR Digestif TP Vannes (2 pages)	Page 15
R53-2019-07-02-001 - MX-3140N 20190702 131815 (2 pages)	Page 18

## **Direction régionale des Affaires culturelles /**

R53-2019-06-26-002 - Arrêté collectif d'attribution de licences d'entrepreneur de spectacle vivant (11 pages)	Page 21
---	---------

## **Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi /**

R53-2019-07-01-001 - Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté portant désignation des défenseurs syndicaux intervenant en matière prud'homale (3 pages)	Page 33
--	---------

## **Mission régionale d'autorité environnementale /**

R53-2019-06-06-006 - Décision de délégation de signature de la Mission Régionale d'Autorité environnementale de Bretagne (MRAe) du 06 juin 2019 (2 pages)	Page 37
---	---------

## **préfecture de région /**

R53-2019-07-05-001 - Arrêté RAA CG GIP FAR 5 juillet 2019 (2 pages)	Page 40
R53-2019-07-01-002 - Décision subdélégation logiciel Chorus 1 juillet 2019-1 (3 pages)	Page 43
R53-2019-07-02-002 - RAA- arrêté SRIAS signé du 2-7-2019 (4 pages)	Page 47
R53-2019-07-04-001 - Suppléance M (2 pages)	Page 52

Agence Régionale de Santé Bretagne

R53-2019-07-02-003

560014599-354-renouvellement autorisations MS 2019  
SSIAD ELVEN

Délégation départementale du Morbihan  
Département action et animation territoriales de santé

**ARRÊTE**  
**portant renouvellement de l'autorisation du Service de Soins Infirmiers à Domicile**  
**(SSIAD) LA CHAUMIERE géré(e) par l'EHPAD LA CHAUMIERE à ELVEN**  
**et fixant la capacité totale à : 26 places**

**FINESS : 560014599**

**Le Directeur général par intérim**  
**de l'Agence régionale de santé Bretagne,**

Vu le code de la santé publique ;

Vu le code de la sécurité sociale ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles :

- L.312-1 et suivants définissant le champ des établissements et services médico-sociaux ;
- L.312-5 relatif au schéma d'organisation sociale et médico-sociale et au programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie ;
- L.313-1 à L.313-9 relatifs aux autorisations ;
- R.313-1 à R.313-10-2 relatifs aux modalités d'autorisations de création, de transformation, d'extension, des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- D.312-1 à D.312-5-1 et D.312-7-1 relatifs aux conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement des services de soins infirmiers à domicile ;
- D.313-11 à D.313-14 relatifs aux contrôles de conformité mentionnés à l'article L.313-6 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2019 portant nomination de Stéphane MULLIEZ en qualité de Directeur général par intérim de l'Agence régionale de santé Bretagne;

Vu le projet régional de santé de l'ARS Bretagne arrêté le 28 juin 2018 ;

Vu le programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie 2018-2022 ;

Vu l'arrêté d'autorisation initiale en date du 5 décembre 2003 portant création d'un service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées de 20 places situé à ELVEN ;

Vu le dernier arrêté d'autorisation en date du 12 décembre 2008 portant la capacité du service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées à 26 places situé à ELVEN ;

Vu le dossier d'évaluation externe déposé par le promoteur en date du 27 janvier 2015 visant au renouvellement de son autorisation du SSIAD ;

Considérant que le rapport d'évaluation externe déposé par le promoteur n'a pas conduit l'ARS à enjoindre au titulaire de l'autorisation de déposer un dossier de renouvellement d'autorisation ;

## ARRETE

**Article 1** : L'autorisation du SSIAD est renouvelée à l'EHPAD LA CHAUMIERE d'ELVEN pour son SSIAD LA CHAUMIERE sis 1 RUE DU VAL DE KERBILER – 56250 ELVEN, pour une durée de 15 ans à compter du 30 Avril 2019.

**Article 2** : La zone d'intervention du SSIAD couvre les communes suivantes : Elven, Saint-Nolff, Monterblanc, Tréfléan, Sulniac et Trédion.

**Article 3** : Le service est répertorié au Fichier National des Etablissements Sanitaires et Sociaux de la manière suivante :

<b>Raison sociale de l'entité juridique :</b>	EHPAD LA CHAUMIERE
<b>Adresse :</b>	1 RUE DU VAL DE KERBILER – 56250 ELVEN
<b>N° FINESS :</b>	560000374
<b>Code statut juridique :</b>	Etablissement Social et Médico-social communal - 21

**La capacité totale du SSIAD est fixée à 26 places réparties de la façon suivante :**

<b>Raison sociale de l'établissement :</b>	SSIAD LA CHAUMIERE
<b>Adresse :</b>	1 RUE DU VAL DE KERBILER – 56250 ELVEN
<b>N° FINESS :</b>	560014599
<b>Code catégorie :</b>	Service de Soins Infirmiers à Domicile (S.S.I.A.D.) - 354
<b>Code MFT :</b>	Tarif AM – Services de Soins Infirmiers à Domicile - 54

<b>Code discipline :</b>	Soins infirmiers à Domicile - 358
<b>Code type d'activité :</b>	Prestation en milieu ordinaire – 16
<b>Code clientèle :</b>	Personnes Agées (Sans Autre Indication) - 700
<b>Capacité :</b>	26

**Article 4** : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de l'établissement, au regard des caractéristiques prises en considération pour son autorisation, devra être porté à la connaissance des autorités compétentes concernées. L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord de ces dernières.

**Article 5** : La présente décision peut être contestée par voie de recours administratif (gracieux ou hiérarchique) ou par voie de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification, ou, à l'égard des tiers, à compter de sa publication.

**Article 6** : Mme la Directrice de la délégation départementale du Morbihan de l'ARS Bretagne et le gestionnaire de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Région Bretagne.

Fait à Rennes, le 2 juillet 2019

Le Directeur général adjoint  
de l'agence régionale de santé Bretagne



Monsieur Stéphane Mulliez

Agence Régionale de Santé Bretagne

R53-2019-06-27-003

Arrêté fixant la composition du conseil de discipline de  
l'institut de formation des aides-soignants par  
apprentissage du CHRU de Brest (formation 2019-2020)

Le Directeur général

## ARRETE

### fixant la composition du Conseil de Discipline de l'Institut de Formation des Aides-Soignants par apprentissage du CHRU de Brest (2019-2020)

#### Le Directeur général de l'agence régionale de santé

Vu le Code de la santé publique ;

Vu la loi n° 94-626 du 22 juillet 1994 modifiée, relative à la formation des aides-soignants et des auxiliaires de puériculture ;

Vu l'arrêté en date du 12 mars 2019 portant nomination de Monsieur Stéphane MULLIEZ, en qualité de Directeur Général par intérim de l'agence régionale de santé de Bretagne ;

Vu l'arrêté du 22 juillet 1994 modifié relatif au diplôme professionnel d'aide-soignant et au diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture ;

Vu l'arrêté du 22 octobre 2005 modifié relatif à la formation conduisant au diplôme professionnel d'aide-soignant et notamment son article 35 ;

Vu la délégation de signature du 15 mars 2019 de Madame Anne-Marie LORHO, Directrice adjointe en charge des professions de santé et cadres en établissements à l'Agence Régionale de Santé Bretagne ;

Vu l'arrêté en date du 4 mars 2019 relatif au conseil technique de l'Institut de Formation d'Aides-Soignants du CHRU de Brest ;

Vu les propositions du directeur de l'Institut de Formation d'Aides-soignants du CHRU de Brest relatif à la composition du conseil de discipline de l'école d'aides-soignants ;

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : La composition du conseil de discipline de l'école d'aide-soignant de l'Institut de Formation d'Aides-Soignants du CHRU de Brest est fixée comme suit :

- Le Directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant, Président ;
- Un représentant de l'organisme gestionnaire siégeant au conseil technique ou son suppléant ;
- Un infirmier, formateur permanent siégeant au conseil technique ou son suppléant :  
Madame Cynthia FRAISSE, titulaire,  
Monsieur Mathieu HAMON, suppléant ;

- Un aide-soignant d'un établissement accueillant des élèves en stage siégeant au conseil technique ou son suppléant :  
Madame Anne COLIN, titulaire,  
Madame Mariecke ANDE SOMPELE, suppléant ;
- Un représentant des élèves tiré au sort parmi les deux élus au conseil technique ou son suppléant :  
Madame Chloé FABRE, titulaire,  
Monsieur Quentin HENNECART, suppléant.

**Article 2** : Le Conseil de discipline est constitué en début de chaque année de formation lors de la première réunion du conseil technique.

**Article 3** : Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours administratif (gracieux ou hiérarchique) ou par voie de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa notification, ou, à l'égard des tiers, à compter de sa publication.

**Article 4** : Le Directeur des coopérations Territoriales et de la Performance de l'agence régionale de santé Bretagne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Bretagne.

Fait à Rennes, le 27 juin 2019

P/Le Directeur Général par intérim  
de l'Agence Régionale de Santé Bretagne,  
La Directrice-Adjointe  
en charge des coopérations et professions  
de santé en établissements

Anne-Marie LORHO



Agence Régionale de Santé Bretagne

R53-2019-06-24-004

Arrêté portant modification d'autorisation de  
fonctionnement du laboratoire de biologie médicale  
multi-sites "EUROFINS LABAZUR BRETAGNE".

**ARRETE**  
**portant modification d'autorisation de fonctionnement**  
**du laboratoire de biologie médicale multi-sites « EUROFINS LABAZUR BRETAGNE »**

**Le Directeur Général par intérim de l'Agence Régionale de Santé Bretagne**

**VU** le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;

**VU** la loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale ;

**VU** l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale et notamment son article 7 relatif aux dispositions transitoires et finales ;

**VU** le décret n°2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

**VU** l'arrêté du 12 mars 2019 portant attribution de fonctions de Directeur Général par intérim de l'Agence Régionale de Santé Bretagne à Monsieur Stéphane MULLIEZ ;

**VU** le décret n° 2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participations financières de profession libérale de biologistes médicaux ;

**VU** le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;

**VU** l'arrêté du 26 novembre 1999 modifié relatif à la bonne exécution des analyses de biologie médicale ;

**VU** l'arrêté ARS Bretagne du 24 septembre 2018 portant modification d'autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites exploité par la SELAS « EUROFINS LABAZUR BRETAGNE », dont le siège social se situe au 9 quai Robert Alba / Rue Neuve à CHATEAULIN (29150) ;

**VU** le dossier en date du 2 avril 2019, reçu à l'ARS Bretagne le 5 avril 2019, complété par la lettre du 24 avril 2019, reçue à l'ARS Bretagne le 26 avril 2019, de la SELAS « EUROFINS LABAZUR BRETAGNE », dont le siège social se situe au 9 quai Robert Alba / Rue Neuve à CHATEAULIN (29150), relatif au transfert du site situé au 34 rue Laënnec à QUIMPER (29000) vers un local situé au 1 place Napoléon III à BREST (29200) ;

## ARRETE

**Article 1 :** Le laboratoire de biologie médicale multi-sites « EUROFINS LABAZUR BRETAGNE », immatriculé sous le n° FINESS EJ 290033372, exploité par la SELAS « EUROFINS LABAZUR BRETAGNE », dont le siège social se situe au 9 quai Robert Alba / Rue Neuve à CHATEAULIN (29150), n'est plus autorisé à fonctionner sur le site suivant :

- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Laënnec Quimper  
34 rue Laënnec à QUIMPER (29000)  
FINESS ET 290033059 - Catégorie 611 - Ouvert au public

**Article 2 :** Le laboratoire de biologie médicale multi-sites « EUROFINS LABAZUR BRETAGNE », exploité par la SELAS « EUROFINS LABAZUR BRETAGNE », dont le siège social est situé au 9 quai Robert Alba / Rue Neuve à CHATEAULIN (29150), immatriculé sous le n° FINESS EJ 290033372, est autorisé à fonctionner sous le numéro 29-52 sur les sites suivants :

- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Châteaulin - site siège  
9 quai Robert Alba / Rue Neuve à CHATEAULIN (29150)  
FINESS ET 290033380 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Châteauneuf-du Faou  
22 rue Tristan Corbière à CHATEAUNEUF-DU-FAOU (29520)  
FINESS ET 290033513 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Crozon  
7 rue de la Gare à CROZON (29160)  
FINESS ET 290033521 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Fouesnant  
7 espace Kerneveleck à FOUESNANT (29170)  
FINESS ET 290033604 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Guipavas  
139 rue de Paris à GUIPAVAS (29490)  
FINESS ET 290032994 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Landerneau  
16 quai du Léon à LANDERNEAU (29800)  
FINESS ET 290032986 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Landivisiau  
17 avenue Foch à LANDIVISIAU (29400)  
FINESS ET 290033000 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Quimper  
4B route de Brest à QUIMPER (29000)  
FINESS ET 290033620 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Rosporden  
2 rue du Docteur Calmette à ROSPORDEN (29140)  
FINESS ET 290033612 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site St-Pol-de-Léon  
2 place du Parvis à ST-POL-DE-LEON (29250)  
FINESS ET 290033018 - Catégorie 611 - Ouvert au public

- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Gourin  
13B rue de Carhaix à GOURIN (56110)  
FINESS ET 560025413 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Aiguillon Brest  
27 rue d'Aiguillon à BREST (29200)  
FINESS ET 290034271 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Carhaix  
7 rue Raymond Poincaré à CARHAIX-PLOUGUER (29270)  
FINESS ET 290033505 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Tourbie Quimper  
6 place de la Tourbie à QUIMPER (29000)  
FINESS ET 290033042 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Thépôt Quimper  
20 avenue Yves Thépôt à QUIMPER (29000)  
FINESS ET 290033067 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Concarneau  
6 quai Carnot à CONCARNEAU (29900)  
FINESS ET 290033075 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Pont-L'Abbé  
17 rue Guy Le Garrec à PONT-L'ABBE (29120)  
FINESS ET 290033083 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Justices Quimper  
22 chemin des Justices à QUIMPER (29000)  
FINESS ET 290033166 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Douarnenez  
Parc d'activité de Coataner - 4 rue Jean Peuziat à DOUARNENEZ (29100)  
FINESS ET 290033455 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Pont-Croix  
Lotissement de Laneon à PONT-CROIX (29790)  
FINESS ET 290033463 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Guingamp  
18 rue du Général de Gaulle à GUINGAMP (22200)  
FINESS ET 220021539 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Lannion  
2 rue de Rosampont à LANNION (22300)  
FINESS ET 220022230 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Perros-Guirec  
13 boulevard Aristide Briand à PERROS-GUIREC (22700)  
FINESS ET 220021562 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Morlaix  
5 place Cornic à MORLAIX (29600)  
FINESS ET 290033851 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Bégard  
42 rue Anatole Le Braz à BEGARD (22140)  
FINESS ET 220021547 - Catégorie 611 - Ouvert au public

- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Plougastel-Daoulas  
Place Jean Fournier à PLOUGASTEL-DAOULAS (29470)  
FINESS ET 290033752 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Le Relecq-Kerhuon  
2 rue Victor Hugo à LE RELECQ-KERHUON (29480)  
FINESS ET 290033760 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Bruyère Brest  
10 rue la Bruyère à BREST (29200)  
FINESS ET 290033778 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Paimpol  
30 avenue du Général de Gaulle à PAIMPOL (22500)  
FINESS ET 220021554 - Catégorie 611 - Ouvert au public
- **LBM EUROFINS LABAZUR BRETAGNE site Napoléon III Brest**  
**1 place Napoléon III à BREST (29200)**  
**FINESS ET 290033059 - Catégorie 611 - Ouvert au public**

**Article 3 :** Toute modification apportée aux conditions d'exploitation et de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « EUROFINS LABAZUR BRETAGNE » devra être portée à la connaissance du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Bretagne.

**Article 4 :** Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours gracieux auprès du Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Bretagne ou contentieux devant le tribunal administratif compétent, dans le délai de deux mois, à compter, respectivement, de sa notification aux intéressés et de sa publication concernant les tiers.

**Article 5 :** La Directrice de la santé publique de l'Agence Régionale de Santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région de Bretagne.

Fait à Rennes, le 24 juin 2019

Le Directeur Général par intérim  
de l'ARS Bretagne,

Stéphane MULLIEZ

Agence Régionale de Santé Bretagne

R53-2019-06-17-004

DEC 2019 31 REFUS CHBA SSR Digestif TP Vannes

Direction des coopérations territoriales et de la performance  
Direction adjointe de l'hospitalisation et de l'autonomie  
Pôle autorisations et appels à projets

**Décision n° 2019/31**  
**relative à la demande d'autorisation d'exercer l'activité de soins de suite et réadaptation (SSR)**  
**spécialisés dans les « affections du système digestif, métabolique et endocrinien » en**  
**hospitalisation à temps partiel, sur le site de Vannes**  
**déposée par le Centre Hospitalier Bretagne Atlantique (CHBA)**

**Le Directeur général de l'agence régionale de santé de Bretagne**

Vu le code de la santé publique, et notamment le titre 2 du livre I de la sixième partie ;

Vu l'article L.6123-1 du code de la santé publique ;

Vu la loi n°2011-9940 du 10 août 2011 modifiant certaines dispositions de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2019 portant attribution de fonctions de directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Bretagne à M. Stéphane MULLIEZ ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> octobre 2012 du Directeur général de l'agence régionale de santé déterminant la recevabilité des demandes d'autorisation mentionnées à l'article R.6122-25 et 26 du code de la santé publique ;

Vu le Projet régional de santé de l'ARS Bretagne arrêté le 28 juin 2018 ;

Vu l'arrêté du 9 octobre 2018 du Directeur général de l'agence régionale de santé Bretagne relatif aux bilans des objectifs quantifiés en implantation déterminant la recevabilité des demandes d'autorisations des activités de soins et d'équipements matériels lourds mentionnées aux articles R.6122-25 et R.6122-26 du code de la santé publique ;

Vu la demande présentée par le CHBA représenté par M. Philippe COUTURIER, son Directeur, visant à obtenir l'autorisation d'exercer l'activité de soins de SSR spécialisés dans les « affections du système digestif, métabolique et endocrinien » en hospitalisation à temps partiel, sur le site de Vannes ;

Vu le dossier transmis à l'appui de la demande ;

Vu l'avis favorable émis par la commission spécialisée de l'organisation des soins du 23 mai 2019 ;

CONSIDÉRANT que le promoteur présente une demande d'autorisation d'exercer l'activité de SSR adultes spécialisés dans les « affections du système digestif, métabolique et endocrinien » en hospitalisation à temps partiel sur le site de Chubert à Vannes, par création de 10 places ;

CONSIDÉRANT que le PRS 2 retient la possibilité d'une implantation de SSR spécialisés dans les « affections du système digestif, métabolique et endocrinien » sur le territoire de santé Brocéliande-Atlantique visant à couvrir les besoins du département ;

CONSIDÉRANT que ce projet s'inscrit dans les principes d'organisation posés au sein du volet SSR du PRS 2 en ce qu'il cherche à affiner la gradation des soins notamment en SSR nutritionnel, et à favoriser l'adaptabilité et la réactivité des organisations en développant les alternatives en hôpital de jour, en hôpital de semaine et le suivi en consultations externes ;

CONSIDÉRANT que le promoteur s'engage à respecter les conditions d'implantations et techniques de fonctionnement définies par la réglementation ;

CONSIDÉRANT que la demande du CHBA s'inscrit ainsi dans le respect des dispositions de l'art. L 6122-2 du code de la santé publique ;

CONSIDÉRANT cependant qu'une demande concurrente a été déposée par la S.A.S. Hôpital Privé Océane pour son site de l'Hôpital Privé Océane, lieu-dit Le Ténério, à Vannes ;

CONSIDÉRANT que le PRS 2 retient la possibilité d'une seule implantation de SSR spécialisés dans les « affections du système digestif, métabolique et endocrinien » sur le territoire de santé Brocéliande-Atlantique ; qu'il y a donc lieu d'écarter l'une des demandes ;

CONSIDÉRANT que, au regard du dossier déposé par la S.A.S. Hôpital Privé Océane, le dossier du CHBA apparaît moins complet et imprécis au niveau de son projet médical (modalités et critères d'adressage, modalités de sortie et de suivi des patients, programme de soins qui ne sont pas décrits) mais aussi au niveau de son projet organisationnel (locaux/service, continuité des soins, effectifs médicaux et paramédicaux, complémentarité avec les autres activités du CHBA) alors que ces éléments sont présents dans le dossier concurrent ;

CONSIDÉRANT que les éléments fournis par le promoteur le jour de la commission n'ont pas permis d'apporter des compléments significatifs sur ces différents points ;

CONSIDÉRANT que, au vu de ces éléments, il y a lieu de privilégier la demande de la S.A.S. Hôpital Privé Océane ;

#### DÉCIDE

**Article 1 :** L'autorisation d'exercer l'activité de SSR spécialisés dans les « affections du système digestif, métabolique et endocrinien » en hospitalisation à temps partiel sur le site de Vannes est refusée au CHBA.

**Article 2 :** La présente décision est susceptible d'un recours hiérarchique auprès du Ministre chargé de la santé. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un recours préalable au recours contentieux. Le recours contentieux peut être formé auprès du tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de cette décision, par toute personne justifiant d'un intérêt à agir.

**Article 3 :** Le Directeur adjoint de l'hospitalisation et de l'autonomie de l'Agence régionale de santé de Bretagne et le représentant de l'établissement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Rennes, le 17 JUIN 2019

Le Directeur général par intérim  
de l'ARS Bretagne,

Stéphane MULLIEZ

Agence Régionale de Santé Bretagne

R53-2019-07-02-001

MX-3140N 20190702 131815

Département Innovation en Santé

**Décision n° 2019/001**  
**relative à l'autorisation du projet d'expérimentation « consultations santé migrants-  
développement de l'interprétariat professionnel en médecine de ville »**

**Le Directeur général de l'agence régionale de santé de Bretagne,**

Vu la loi n°2011-9940 du 10 août 2011 modifiant certaines dispositions de la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu la loi n°2017-1836 du 30 décembre 2017 de financement de la sécurité sociale pour 2018 et plus particulièrement son article 51 ;

Vu le décret n°2018-125 du 21 février 2018 relatif au cadre d'expérimentations pour l'innovation dans le système de santé prévu à l'article L. 162-31-1 du code de la sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 12 mars 2019 portant attribution de fonctions de directeur général par intérim de l'agence régionale de santé Bretagne à M. Stéphane MULLIEZ ;

Vu la circulaire N° SG/2018/106 du 13 avril 2018 relative au cadre d'expérimentation pour les innovations organisationnelles prévu par l'article 51 de la LFSS pour 2018 ;

Vu l'Avis favorable du comité technique de l'innovation en santé du 18 juin 2019 concernant le projet d'expérimentation dénommée « Consultations santé migrants-développement de l'interprétariat professionnel en médecine de ville ».

**ARRETE**

**Article 1 :** L'expérimentation innovante en santé du projet « Consultations santé migrants-développement de l'interprétariat professionnel en médecine de ville » est autorisée à compter du 1<sup>er</sup> août 2019, telle qu'elle est décrite dans le cahier des charges, pour une durée de 4 ans.

**Article 2 :** L'expérimentation est mise en œuvre sur le territoire de Rennes Métropole avec une extension à tout le département d'Ille-et-Vilaine en dernière année d'expérimentation.

**Article 3 :** La répartition des financements de l'expérimentation fait l'objet d'une convention spécifique conclue avec chaque financeur, l'Agence régionale de santé Bretagne et l'Assurance Maladie (CNAM) dans le cadre du dispositif spécifique de facturation prévu pour les projets « article 51 » autorisés.

**Article 4 :** Le responsable du Département Innovation en Santé de l'agence régionale de santé de Bretagne est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région de Bretagne. Le présent arrêté et le cahier des charges sont téléchargeables sur le site de l'ARS Bretagne : [www.bretagne.ars.sante.fr](http://www.bretagne.ars.sante.fr)

**Article 5:** La présente décision peut faire l'objet d'un recours hiérarchique auprès du tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de cette décision, par toute personne justifiant d'un intérêt à agir.

Fait à Rennes, le 02 juillet 2019.

Le Directeur général par intérim  
de l'ARS Bretagne,

Stéphane MULLIEZ

Direction régionale des Affaires culturelles

R53-2019-06-26-002

Arrêté collectif d'attribution de licences d'entrepreneur de  
spectacle vivant

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	FORME JURIDIQUE	ADRESSE	CP_VILLE	TYPE LICENCE	CATEGORIE	NUMERO LICENCE	LIEU	début de validité	fin de validité
<b>DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR</b>											
AIGNEL	Jacky	COMMUNE DE LE MENE	Collectivité territoriale	La Croix Jeanne Even	22330 LE MENE	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1122420	SALLE MOSAIQUE rue des Musiciens 22330 COLLINEE	26/06/2019	26/06/2022
AIGNEL	Jacky	COMMUNE DE LE MENE	Collectivité territoriale	La Croix Jeanne Even	22330 LE MENE	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122421		26/06/2019	26/06/2022
AIGNEL	Jacky	COMMUNE DE LE MENE	Collectivité territoriale	La Croix Jeanne Even	22330 LE MENE	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122422		26/06/2019	26/06/2022
BUCHY	Marie-Céline	Y EN A UN PEU PLUS, J'Y METS QUAND MEME	Association loi 1901	Tossenhat	22140 KERMOROC'H	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122315		26/06/2019	26/06/2022
BUCHY	Marie-Céline	Y EN A UN PEU PLUS, J'Y METS QUAND MEME	Association loi 1901	Tossenhat	22140 KERMOROC'H	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122316		26/06/2019	26/06/2022
CLOAREC	Alan	LA FISELERIE	Association loi 1901	rue Joseph Pennec Mairie- Cité Administrative	22110 ROSTRENEN	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122330		26/06/2019	26/06/2022
CLOAREC	Alan	LA FISELERIE	Association loi 1901	rue Joseph Pennec Mairie- Cité Administrative	22110 ROSTRENEN	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122331		26/06/2019	26/06/2022
COURTOIS	Catherine	LE MASQUE EN MOUVEMENT	Association loi 1901	7 place du Centre	22130 CORSEUL	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1094554		26/06/2019	26/06/2022
GAGEOT	Françoise	COMPAGNIE LA VACHE LIBRE	Association loi 1901	MAISON H 2 rue René Dumont	22590 PORDIC	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1019080		26/06/2019	26/06/2022
HENRY	Corinne	ASS.BABIL	Association loi 1901	2 rue de Kerampont Espace Ste Anne	22300 LANNION	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1026357		26/06/2019	26/06/2022
HENRY	Corinne	ASS.BABIL	Association loi 1901	2 rue de Kerampont Espace Ste Anne	22300 LANNION	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122346		26/06/2019	26/06/2022
LAMOUR	Yves	VILLE DE PORDIC- TREMELOIR	Collectivité territoriale	1 Place Emile Guéret	22590 PORDIC	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1094566	CENTRE CULTUREL DE LA VILLE ROBERT rue Louis Massignon 22590 PORDIC	26/06/2019	26/06/2022
LAMOUR	Yves	VILLE DE PORDIC- TREMELOIR	Collectivité territoriale	1 Place Emile Guéret	22590 PORDIC	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1094567		26/06/2019	26/06/2022
LAMOUR	Yves	VILLE DE PORDIC- TREMELOIR	Collectivité territoriale	1 Place Emile Guéret	22590 PORDIC	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1094568		26/06/2019	26/06/2022
LE CALVEZ	Patricia	L'IMAGE QUI PARLE	Association loi 1901	18 rue Paul Langevin	22500 PAIMPOL	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1061847		26/06/2019	26/06/2022
LE CALVEZ	Patricia	L'IMAGE QUI PARLE	Association loi 1901	18 rue Paul Langevin	22500 PAIMPOL	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1061845	LA FABRIQUE A PAROLES 18 rue Paul Langevin 22500 PAIMPOL	26/06/2019	26/06/2022
LE CALVEZ	Patricia	L'IMAGE QUI PARLE	Association loi 1901	18 rue Paul Langevin	22500 PAIMPOL	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1061846		26/06/2019	26/06/2022
LE GAL	Philippe	LE CARRE MAGIQUE	Association loi 1901	Place des Ursulines Parvis des Droits de l'Homme	22300 LANNION	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1003486		26/06/2019	26/06/2022
LE GAL	Philippe	LE CARRE MAGIQUE	Association loi 1901	Place des Ursulines Parvis des Droits de l'Homme	22300 LANNION	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1003487		26/06/2019	26/06/2022
LE GAL	Philippe	LE CARRE MAGIQUE	Association loi 1901	Place des Ursulines Parvis des Droits de l'Homme	22300 LANNION	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1003485	LE CARRE MAGIQUE Place des Ursulines Parvis des Droits de l'Homme 22300 LANNION	26/06/2019	26/06/2022

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	FORME JURIDIQUE	ADRESSE	CP_VILLE	TYPE LICENCE	CATEGORIE	NUMERO LICENCE	LIEU	début de validité	fin de validité
MEILLIER	Colin	ASSOCIATION ARGO'ART	Association loi 1901	5 LE COLLODOU	22160 CALLAC	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122383		26/06/2019	26/06/2022
MEILLIER	Colin	ASSOCIATION ARGO'ART	Association loi 1901	5 LE COLLODOU	22160 CALLAC	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122384		26/06/2019	26/06/2022
METOIS	Christine	Mairie de Trégueux	Collectivité territoriale	1 rue de la République	22950 TREGUEUX	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1094565	Espace culturel Bleu Pluriel 23 Rue Marcel Rault 22950 TREGUEUX	26/06/2019	26/06/2022
METOIS	Christine	Mairie de Trégueux	Collectivité territoriale	1 rue de la République	22950 TREGUEUX	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1094563		26/06/2019	26/06/2022
METOIS	Christine	Mairie de Trégueux	Collectivité territoriale	1 rue de la République	22950 TREGUEUX	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1094564		26/06/2019	26/06/2022
PHILIPPE	ISABELLE	LE TAGARIN CAFE LIBRAIRIE	SARL	15, rue Pasteur	22680 BINIC/ETABLES-SUR-MER	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122363		26/06/2019	26/06/2022
PHILIPPE	ISABELLE	LE TAGARIN CAFE LIBRAIRIE	SARL	15, rue Pasteur	22680 BINIC/ETABLES-SUR-MER	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1122364	CAFE LIBRAIRIE LE TAGARIN 15, rue Pasteur 22680 BINIC/ETABLES-SUR-MER	26/06/2019	26/06/2022
PHILIPPE	ISABELLE	LE TAGARIN CAFE LIBRAIRIE	SARL	15, rue Pasteur	22680 BINIC/ETABLES-SUR-MER	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122365		26/06/2019	26/06/2022
PINEL	Jacques-Antoine	Bretagne(s) World Sounds	Association loi 1901	Maison des Associations Impasse du Colombier	22110 ROSTRENEN	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1058978		26/06/2019	26/06/2022
PINEL	Jacques-Antoine	Bretagne(s) World Sounds	Association loi 1901	Maison des Associations Impasse du Colombier	22110 ROSTRENEN	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1058977		26/06/2019	26/06/2022
RAOUL	Luc	LES ZEF ET MER	Association loi 1901	32 rue de la Vallée	22190 PLERIN	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1091834		26/06/2019	26/06/2022
RAOUL	Luc	LES ZEF ET MER	Association loi 1901	32 rue de la Vallée	22190 PLERIN	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1091835		26/06/2019	26/06/2022
RICHARD	Marion	LE GRAND APPETIT	Association loi 1901	68 rue de Gouédic	22000 ST BRIEUC	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1064687		26/06/2019	26/06/2022
SIMON	Bruno	CIE JEU DEMAIN	Association loi 1901	50 Hent Dall Kindirvi	22300 LANNION	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122361		26/06/2019	26/06/2022
SIMON	Bruno	CIE JEU DEMAIN	Association loi 1901	50 Hent Dall Kindirvi	22300 LANNION	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122362		26/06/2019	26/06/2022
<b>DEPARTEMENT DU FINISTERE</b>											
AGUIRRE	Andoni	Office Sud Cornouillais d'Animation Culturelle	Association loi 1901	71 avenue Jacques Le Viol	29000 QUIMPER	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1085684			
AGUIRRE	Andoni	Office Sud Cornouillais d'Animation Culturelle	Association loi 1901	71 avenue Jacques Le Viol	29000 QUIMPER	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1085685			
BONNEFOY	Nadine	LA RECRE DES 3 CURES	SAS	LD KERVEN	29290 MILIZAC GUIPRONVEL	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1122391	CAMPING DE LA RECRE LD KERVEN 29290 MILIZAC GUIPRONVEL	26/06/2019	26/06/2022
BONNEFOY	Nadine	LA RECRE DES 3 CURES	SAS	LD KERVEN	29290 MILIZAC GUIPRONVEL	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122392		26/06/2019	26/06/2022
BONNEFOY	Nadine	LA RECRE DES 3 CURES	SAS	LD KERVEN	29290 MILIZAC GUIPRONVEL	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122393		26/06/2019	26/06/2022
BRAIN	Jean-Pierre	Ondine Ouessant Bretagne	Association loi 1901	Mairie Bourg de Lampaul	29242 OUESSANT	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122348		26/06/2019	26/06/2022
BRAIN	Jean-Pierre	Ondine Ouessant Bretagne	Association loi 1901	Mairie Bourg de Lampaul	29242 OUESSANT	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122349		26/06/2019	26/06/2022
BRETON	Mélanie	NEVEZ PRODUCTIONS	Association loi 1901	7 IMP DE KERMORVAN	29670 TAULE	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1071578		26/06/2019	26/06/2022
BRETON	Mélanie	NEVEZ PRODUCTIONS	Association loi 1901	7 IMP DE KERMORVAN	29670 TAULE	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1071579		26/06/2019	26/06/2022

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	FORME JURIDIQUE	ADRESSE	CP_VILLE	TYPE LICENCE	CATEGORIE	NUMERO LICENCE	LIEU	début de validité	fin de validité
BRIONGOS RENAUD	Elsa	LA GUEULE DU DIABLE	Association loi 1901	1 rue Guy Ropartz	29200 BREST	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122354		26/06/2019	26/06/2022
CHEVALIER	Christine	MAIRIE DE LANDEDA	Collectivité territoriale	61 TI KORN	29870 LANDEDA	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1122367	COMPLEXE KERVIGNON 29870 LANDEDA	26/06/2019	26/06/2022
CHEVALIER	Christine	MAIRIE DE LANDEDA	Collectivité territoriale	61 TI KORN	29870 LANDEDA	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1122366	SALLE OMNISPORT 29870 LANDEDA		
CHEVALIER	Christine	MAIRIE DE LANDEDA	Collectivité territoriale	61 TI KORN	29870 LANDEDA	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122368		26/06/2019	26/06/2022
COUSTILLIER	Jean-Marc	AVEC CECI CE SERA ?	Association loi 1901	18, rue Anatole France	29100 DOUARNENEZ	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122321		26/06/2019	26/06/2022
DAVIN	Marie	ARTHUR ET LILI	ENP	32 Route de Lambel	29910 TREGUNC	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122394		26/06/2019	26/06/2022
DENOS	Caroline	DES NIDS DHOM	Association loi 1901	53 rue de la République	29200 BREST	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1091902		26/06/2019	26/06/2022
DENOS	Caroline	DES NIDS DHOM	Association loi 1901	53 rue de la République	29200 BREST	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1091903		26/06/2019	26/06/2022
GALES	Christophe	STEEL WORK MACHINE	Association loi 1901	1 rue du Pont	29470 PLOUGASTEL DAOULAS	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122390		26/06/2019	26/06/2022
GALES	Christophe	STEEL WORK MACHINE	Association loi 1901	1 rue du Pont	29470 PLOUGASTEL DAOULAS	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122417		26/06/2019	26/06/2022
GELB	Laura	COMPAGNIE LES AILES EN SOI	Association loi 1901	c/o MME TRAPANESE 10 RTE DE BREST PPT A52	29000 QUIMPER	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122418		26/06/2019	26/06/2022
GELB	Laura	COMPAGNIE LES AILES EN SOI	Association loi 1901	c/o MME TRAPANESE 10 RTE DE BREST PPT A52	29000 QUIMPER	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122419		26/06/2019	26/06/2022
HENAFF	Patricia	MAIRIE DE PLOUGASTEL DAOULAS	Collectivité territoriale	Rue Jean Fournier CS 80031	29470 PLOUGASTEL	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1090258	Espace Avel Vor Route de la Fontaine blanche 29470 PLOUGASTEL DAOULAS	26/06/2019	26/06/2022
HENAFF	Patricia	MAIRIE DE PLOUGASTEL DAOULAS	Collectivité territoriale	Rue Jean Fournier CS 80031	29470 PLOUGASTEL	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1090256		26/06/2019	26/06/2022
HENAFF	Patricia	MAIRIE DE PLOUGASTEL DAOULAS	Collectivité territoriale	Rue Jean Fournier CS 80031	29470 PLOUGASTEL	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1090257		26/06/2019	26/06/2022
HOFFMANN	François	COMPAGNIE OLGAR F.	Association loi 1901	107 Impasse de Kerligistic	29760 PENMARCH	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122423		26/06/2019	26/06/2022
IFRI	Philippe	EPCC Chemins du Patrimoine en Finistère	EPCC	Abbaye de Daoulas 21 rue de l'Eglise B.P. 34	29460 DAOULAS	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1061790	Château de Kerjean Domaine de Kerjean 29440 SAINT VOUGAY	26/06/2019	26/06/2022
IFRI	Philippe	EPCC Chemins du Patrimoine en Finistère	EPCC	Abbaye de Daoulas 21 rue de l'Eglise B.P. 34	29460 DAOULAS	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1061794	Abbaye de Daoulas 21 rue de l'Eglise 29460 DAOULAS	26/06/2019	26/06/2022
IFRI	Philippe	EPCC Chemins du Patrimoine en Finistère	EPCC	Abbaye de Daoulas 21 rue de l'Eglise B.P. 34	29460 DAOULAS	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1061795		26/06/2019	26/06/2022
IFRI	Philippe	EPCC Chemins du Patrimoine en Finistère	EPCC	Abbaye de Daoulas 21 rue de l'Eglise B.P. 34	29460 DAOULAS	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1061796		26/06/2019	26/06/2022
IFRI	Philippe	EPCC Chemins du Patrimoine en Finistère	EPCC	Abbaye de Daoulas 21 rue de l'Eglise B.P. 34	29460 DAOULAS	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1061793	Domaine de Trevarez Trévarez	26/06/2019	26/06/2022
IFRI	Philippe	EPCC Chemins du Patrimoine en Finistère	EPCC	Abbaye de Daoulas 21 rue de l'Eglise B.P. 34	29460 DAOULAS	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1061792	Abbaye du Relec Abbaye du Relec	26/06/2019	26/06/2022
IFRI	Philippe	EPCC Chemins du Patrimoine en Finistère	EPCC	Abbaye de Daoulas 21 rue de l'Eglise B.P. 34	29460 DAOULAS	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1061791	Manoir de Kernault Domaine de Kernault	26/06/2019	26/06/2022

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	FORME JURIDIQUE	ADRESSE	CP_VILLE	TYPE LICENCE	CATEGORIE	NUMERO LICENCE	LIEU	début de validité	fin de validité
JAN	MARIE	Commune de NEVEZ	Collectivité territoriale	Place Joseph Danielou	29920 NEVEZ	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1122324	Salle des fêtes rue de Kerilis	26/06/2019	26/06/2022
JAN	MARIE	Commune de NEVEZ	Collectivité territoriale	Place Joseph Danielou	29920 NEVEZ	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122327		26/06/2019	26/06/2022
JAN	MARIE	Commune de NEVEZ	Collectivité territoriale	Place Joseph Danielou	29920 NEVEZ	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122326		26/06/2019	26/06/2022
JAN	MARIE	Commune de NEVEZ	Collectivité territoriale	Place Joseph Danielou	29920 NEVEZ	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1122325	Salle omnisport route du Port Mannech' 29920 NEVEZ	26/06/2019	26/06/2022
LE DORE	Eved	ECORCES ET AMES	Association loi 1901	1 rue de la Mairie	29740 PLOBANNALEC	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122344		26/06/2019	26/06/2022
LE DORE	Eved	ECORCES ET AMES	Association loi 1901	1 rue de la Mairie	29740 PLOBANNALEC	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122345		26/06/2019	26/06/2022
LE LOUP	Fabien	KAP WEST EVENTS	SAS	69, rue de Bénodet Bureau A Etage 1	29000 QUIMPER	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122340		26/06/2019	26/06/2022
LE LOUP	Fabien	KAP WEST EVENTS	SAS	69, rue de Bénodet Bureau A Etage 1	29000 QUIMPER	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122341		26/06/2019	26/06/2022
LE PINIC	Régis	Théâtre de la Coche	Association loi 1901	40 avenue de l'Ecole Navale	29200 BREST	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1090311		26/06/2019	26/06/2022
LE REUN	Audrey	CHUT PRODUCTION	Association loi 1901	33 rue du Calvaire	29120 PONT L' ABBE	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122374		26/06/2019	26/06/2022
LE REUN	Audrey	CHUT PRODUCTION	Association loi 1901	33 rue du Calvaire	29120 PONT L' ABBE	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122375		26/06/2019	26/06/2022
LEBLONG-MASCLET	Gwenaël	BREST METROPOLE	Collectivité territoriale	24 rue Coat ar Guéven CS 73826	29238 BREST Cedex 2	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1122379	CRR Conservatoire musique danse art dramatique 16 rue du Château 29200 BREST	26/06/2019	26/06/2022
LEBLONG-MASCLET	Gwenaël	BREST METROPOLE	Collectivité territoriale	24 rue Coat ar Guéven CS 73826	29238 BREST Cedex 2	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122380		26/06/2019	26/06/2022
LEBLONG-MASCLET	Gwenaël	BREST METROPOLE	Collectivité territoriale	24 rue Coat ar Guéven CS 73826	29238 BREST Cedex 2	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122381		26/06/2019	26/06/2022
LEBRETON	Michelle	MAIRIE DE MELGVEN	Collectivité territoriale	4 place de l'Eglise	29140 MELGVEN	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1090326	Salle polyvalente rue de Per Jakes Elias 29140 MELGVEN	26/06/2019	26/06/2022
LEBRETON	Michelle	MAIRIE DE MELGVEN	Collectivité territoriale	4 place de l'Eglise	29140 MELGVEN	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1090327		26/06/2019	26/06/2022
LEBRETON	Michelle	MAIRIE DE MELGVEN	Collectivité territoriale	4 place de l'Eglise	29140 MELGVEN	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1090328		26/06/2019	26/06/2022
LERIDEE	Bénédicte	CIE UNE DE PLUS	Association loi 1901	6 rue Kerhilloc	29810 LAMPAUL PLOUARZEL	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1061837		26/06/2019	26/06/2022
MATHIEU	Philippe	S.E.M. BREST'AIM	SEM	3 rue Duplex - BP 91039 3 rue Duplex	29210 BREST CEDEX 1	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1068986	Parc des Expositions BP 91039 OCEANOPOLIS	26/06/2019	26/06/2022
MATHIEU	Philippe	S.E.M. BREST'AIM	SEM	3 rue Duplex - BP 91039 3 rue Duplex	29210 BREST CEDEX 1	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1068985	Port de Plaisance du Moulin Blanc bp 91039 29210 BREST	26/06/2019	26/06/2022
MATHIEU	Philippe	S.E.M. BREST'AIM	SEM	3 rue Duplex - BP 91039 3 rue Duplex	29210 BREST CEDEX 1	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1068982	QUARTZ - Scène Nationale 60 rue du Château 29210 BREST	26/06/2019	26/06/2022
MATHIEU	Philippe	S.E.M. BREST'AIM	SEM	3 rue Duplex - BP 91039 3 rue Duplex	29210 BREST CEDEX 1	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1068984		26/06/2019	26/06/2022
MATHIEU	Philippe	S.E.M. BREST'AIM	SEM	3 rue Duplex - BP 91039 3 rue Duplex	29210 BREST CEDEX 1	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1068983		26/06/2019	26/06/2022

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	FORME JURIDIQUE	ADRESSE	CP_VILLE	TYPE LICENCE	CATEGORIE	NUMERO LICENCE	LIEU	début de validité	fin de validité
MICHEL KERBIRIOU	Lenaïk	Après la Pluie	Association loi 1901	5 rue Cézanne	29200 BREST	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1064745		26/06/2019	26/06/2022
MICHELET	Yves	ROSE DE SABLE	Association loi 1901	Kerbashuen	29160 CROZON-MORGAT	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1031971		26/06/2019	26/06/2022
MORIS	Nathalie	Kerzion	Association loi 1901	Kéraignan	29880 GUISSENY	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122403		26/06/2019	26/06/2022
MORIS	Nathalie	Kerzion	Association loi 1901	Kéraignan	29880 GUISSENY	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122405		26/06/2019	26/06/2022
MOYSAN	Albert	CC DU PAYS DE LANDIVISIAU	EPCI	Zone de Kerven	29401 LANDIVISIAU Cedex	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1090320		26/06/2019	26/06/2022
OME	Jean-Marc	Association Global'Art	Association loi 1901	24 lieu dit Kerangall	29920 NEVEZ	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1039817		26/06/2019	26/06/2022
OME	Jean-Marc	Association Global'Art	Association loi 1901	24 lieu dit Kerangall	29920 NEVEZ	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1039837		26/06/2019	26/06/2022
OUVRARD	Pauline	COMPAGNIE LA TURBULENTE	Association loi 1901	38 rue Henri Bourhis	29800 LANDERNAU	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122355		26/06/2019	26/06/2022
OUVRARD	Pauline	COMPAGNIE LA TURBULENTE	Association loi 1901	38 rue Henri Bourhis	29800 LANDERNAU	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122356		26/06/2019	26/06/2022
PETRON	Sylvie	Association pour le Développement des Arts de l'oralité dans l'agglomération brestoïse	Association loi 1901	1 rue Jean Marc	29200 BREST	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1042109		26/06/2019	26/06/2022
PETRON	Sylvie	Association pour le Développement des Arts de l'oralité dans l'agglomération brestoïse	Association loi 1901	1 rue Jean Marc	29200 BREST	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1042110		26/06/2019	26/06/2022
POTARD	Gwenn	Régie Equipement Musiques Actuelles	Régie	Hôtel de communauté 24 rue Coat Ar Gueven B.P. 92242	29200 BREST	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1094562	LA CARENE 30 Rue Jean-Marie Le Bris 29200 BREST	26/06/2019	26/06/2022
POTARD	Gwenn	Régie Equipement Musiques Actuelles	Régie	Hôtel de communauté 24 rue Coat Ar Gueven B.P. 92242	29200 BREST	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1094561		26/06/2019	26/06/2022
POTARD	Gwenn	Régie Equipement Musiques Actuelles	Régie	Hôtel de communauté 24 rue Coat Ar Gueven B.P. 92242	29200 BREST	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1094558		26/06/2019	26/06/2022
PUGET	David	SAEML QUIMPER EVENEMENTS	SEM	32 BIS RUE STANG BIHAN	29000 QUIMPER	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122406		26/06/2019	26/06/2022
PUGET	David	SAEML QUIMPER EVENEMENTS	SEM	32 BIS RUE STANG BIHAN	29000 QUIMPER	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1122407	CENTRE DES CONGRES rue de Falkirk 29000 QUIMPER	26/06/2019	26/06/2022
PUGET	David	SAEML QUIMPER EVENEMENTS	SEM	32 BIS RUE STANG BIHAN	29000 QUIMPER	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1122408	PARC DES EXPOSITIONS 32 rue de Stang Bihan 29000 QUIMPER	26/06/2019	26/06/2022
RIOUAL	Bernard	MAIRIE DE PLOUZANE	Collectivité territoriale	Hôtel de Ville BP 7	29280 PLOUZANE	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1015634	CC FRANCOIS MITTERRAND BP 7 29280 PLOUZANE	26/06/2019	26/06/2022
RIOUAL	Bernard	MAIRIE DE PLOUZANE	Collectivité territoriale	Hôtel de Ville BP 7	29280 PLOUZANE	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1015635	FORT DU DELLEC BP 7 29280 PLOUZANE	26/06/2019	26/06/2022
RIOUAL	Bernard	MAIRIE DE PLOUZANE	Collectivité territoriale	Hôtel de Ville BP 7	29280 PLOUZANE	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1015636		26/06/2019	26/06/2022
RIOUAL	Bernard	MAIRIE DE PLOUZANE	Collectivité territoriale	Hôtel de Ville - BP 7	29280 PLOUZANE	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1042105	Salle polyvalente de Tremaidic 29280 PLOUZANE	26/06/2019	26/06/2022

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	FORME JURIDIQUE	ADRESSE	CP_VILLE	TYPE LICENCE	CATEGORIE	NUMERO LICENCE	LIEU	début de validité	fin de validité
<b>DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE</b>											
ALIS	DAVID	UNIVERSITÉ RENNES I	EPA	2 rue du Thabor CS 46510	35065 RENNES	Licence 1	Exploitant de lieu	<b>1-1094551</b>	LE DIAPASON 263 avenue du Général Leclerc 35042 RENNES	26/06/2019	26/06/2022
ALIS	DAVID	UNIVERSITÉ RENNES I	EPA	2 rue du Thabor CS 46510	35065 RENNES	Licence 3	Diffuseur de spectacles	<b>3-1094553</b>		26/06/2019	26/06/2022
ALIS	DAVID	UNIVERSITÉ RENNES I	EPA	2 rue du Thabor CS 46510	35065 RENNES	Licence 2	Producteur de spectacles	<b>2-1094552</b>		26/06/2019	26/06/2022
ALLAIRE	Catherine	RHIZOME MUSIC	Association loi 1901	6 rue du Contour Saint Aubin	35000 RENNES	Licence 2	Producteur de spectacles	<b>2-1122314</b>		26/06/2019	26/06/2022
AUBRY	FREDERIC	COMPAGNIE BAKELITE	Association loi 1901	17 RUE DE BREST BP 30309	35000 RENNES	Licence 3	Diffuseur de spectacles	<b>3-1122347</b>		26/06/2019	26/06/2022
AUDRAIN	Hervé	LES MURS ONT DES OREILLES	Association loi 1901	20 rue de St Germain Chemin du Housset	35520 MELESSE	Licence 2	Producteur de spectacles	<b>2-1065646</b>		26/06/2019	26/06/2022
BINARD	Valérie	Le Bazar Sonic	Association loi 1901	27 Square de la Rance	35000 RENNES	Licence 2	Producteur de spectacles	<b>2-1122372</b>		26/06/2019	26/06/2022
BINARD	Valérie	Le Bazar Sonic	Association loi 1901	27 Square de la Rance	35000 RENNES	Licence 3	Diffuseur de spectacles	<b>3-1122373</b>		26/06/2019	26/06/2022
BOSSE	Alexis	ALLER RETOUR CIE	Association loi 1901	5 Impasse de la Sablonnière	35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE	Licence 3	Diffuseur de spectacles	<b>3-1122351</b>		26/06/2019	26/06/2022
BOSSE	Alexis	ALLER RETOUR CIE	Association loi 1901	5 Impasse de la Sablonnière	35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE	Licence 2	Producteur de spectacles	<b>2-1122352</b>		26/06/2019	26/06/2022
BRUCHET SOUCHET	Monique	LE CARRE MAGIQUE	SARL	10 Rue Nadault de Buffon	35000 RENNES	Licence 2	Producteur de spectacles	<b>2-1087348</b>		26/06/2019	26/06/2022
BRUCHET SOUCHET	Monique	LE CARRE MAGIQUE	SARL	10 Rue Nadault de Buffon	35000 RENNES	Licence 3	Diffuseur de spectacles	<b>3-1087349</b>		26/06/2019	26/06/2022
CAILLIBOT	Patrice	LILLICO	Association loi 1901	17 rue de Brest	35000 RENNES	Licence 2	Producteur de spectacles	<b>2-1122424</b>		26/06/2019	26/06/2022
CAILLIBOT	Patrice	LILLICO	Association loi 1901	17 rue de Brest	35000 RENNES	Licence 3	Diffuseur de spectacles	<b>3-1122425</b>		26/06/2019	26/06/2022
CHESNAIS	Henri	CFMS-Cathédrale de St Malo	Association loi 1901	12 rue St Benoit	35400 ST MALO	Licence 2	Producteur de spectacles	<b>2-1065642</b>		26/06/2019	26/06/2022
CHESNAIS	Henri	CFMS-Cathédrale de St Malo	Association loi 1901	12 rue St Benoit	35400 ST MALO	Licence 3	Diffuseur de spectacles	<b>3-1065643</b>		26/06/2019	26/06/2022
CHEVALIER	Jean Louis	FOLKLORES MUSIQUES ET RÉALISATIONS ARTISTIQUES	Association loi 1901	28 rue des Frères Lumière	35800 DINARD	Licence 2	Producteur de spectacles	<b>2-1036989</b>		26/06/2019	26/06/2022
COUET	Emmanuel	MAIRIE DE ST JACQUES DE LA LANDE	Collectivité territoriale	11 rue des 25 Fusillés CS 20732	35207 St Jacques de la Lande	Licence 1	Exploitant de lieu	<b>1-1036977</b>	EPI Condorcet 11 rue des 25 Fusillés CS 20732 35207 St Jacques de la Lande	26/06/2019	26/06/2022
COUET	Emmanuel	MAIRIE DE ST JACQUES DE LA LANDE	Collectivité territoriale	11 rue des 25 Fusillés CS 20732	35207 St Jacques de la Lande	Licence 1	Exploitant de lieu	<b>1-1065649</b>	MEDIATHEQUE LUCIEN HERR Cour Camille Claudel 35136 ST JACQUES DE LA LANDE	26/06/2019	26/06/2022
COUET	Emmanuel	MAIRIE DE ST JACQUES DE LA LANDE	Collectivité territoriale	11 rue des 25 Fusillés CS 20732	35207 St Jacques de la Lande	Licence 3	Diffuseur de spectacles	<b>3-1036978</b>		26/06/2019	26/06/2022
COUET	Emmanuel	MAIRIE DE ST JACQUES DE LA LANDE	Collectivité territoriale	11 rue des 25 Fusillés CS 20732	35207 St Jacques de la Lande	Licence 2	Producteur de spectacles	<b>2-1065650</b>		26/06/2019	26/06/2022

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	FORME JURIDIQUE	ADRESSE	CP_VILLE	TYPE LICENCE	CATEGORIE	NUMERO LICENCE	LIEU	début de validité	fin de validité
DAULT	Maryse	THEATRE A L'ENVERS	Association loi 1901	61 rue Alexandre Duval	35000 RENNES	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1064829		26/06/2019	26/06/2022
DAULT	Maryse	THEATRE A L'ENVERS	Association loi 1901	61 rue Alexandre Duval	35000 RENNES	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1064830		26/06/2019	26/06/2022
DERRIEN	Marion	LES OISEAUX DE PASSAGE	Association loi 1901	11 Impasse de la Chapelle	35160 MONTFORT SUR MEU	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1094527		26/06/2019	26/06/2022
DUBOIS	Myriam	COME ON TOUR	Association loi 1901	11 rue du Manoir de Servigne	35000 RENNES	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122342		26/06/2019	26/06/2022
DUBOIS	Myriam	COME ON TOUR	Association loi 1901	11 rue du Manoir de Servigne	35000 RENNES	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122343		26/06/2019	26/06/2022
ESNAULT	Romain	ESNAULT PRODUCTION	Autres entreprises privées	9 rue Beausoleil	35270 COMBOURG	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122385		26/06/2019	26/06/2022
ESNAULT	Romain	ESNAULT PRODUCTION	Autres entreprises privées	9 rue Beausoleil	35270 COMBOURG	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122386		26/06/2019	26/06/2022
FAGNET	Jérôme	BROKEN BACK INC	SAS	22, avenue Blaize de Maisonneuve	35400 SAINT-MALO	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122397		26/06/2019	26/06/2022
FAGNET	Jérôme	BROKEN BACK INC	SAS	22, avenue Blaize de Maisonneuve	35400 SAINT-MALO	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122398		26/06/2019	26/06/2022
FRANCOIS	Christel	ASSOCIATION BON PIED BON OEIL	Association loi 1901	21 rue du Grand Domaine	35510 CESSON SEVIGNE	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1022087		26/06/2019	26/06/2022
GALLIENNE	Alexandre	DON JIGI FEST	Association loi 1901	7 Allée du Colonel Remy	35500 VITRE	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122415		26/06/2019	26/06/2022
GALLIENNE	Alexandre	DON JIGI FEST	Association loi 1901	7 Allée du Colonel Remy	35500 VITRE	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122416		26/06/2019	26/06/2022
GAUTHIER	Fanny	COLLECTIF SAINT-COQUELICOT	Association loi 1901	5, rue Amand Dagnet	35400 SAINT-MALO	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122318		26/06/2019	26/06/2022
GAUTHIER	Fanny	COLLECTIF SAINT-COQUELICOT	Association loi 1901	5, rue Amand Dagnet	35400 SAINT-MALO	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122319		26/06/2019	26/06/2022
GAUTIER	Elodie	SPL NOS	Autres	Hotel de ville	35760 SAINT GREGOIRE	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1122350	Salle de spectacle Avenue Alphasis 35760 SAINT GREGOIRE	26/06/2019	26/06/2022
GOUPIL	Jacques	MACHTIERN	Association loi 1901	26 RUE DU LINON	35190 LA CHAPELLE AUX FILTMEENS	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1034399		26/06/2019	26/06/2022
HOSCAR	Jean Marc	ANIMATIONS	EURL	333 avenue Général Patton BP 30229	35702 RENNES cedex 7	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1039831		26/06/2019	26/06/2022
HOSCAR	Jean Marc	ANIMATIONS	EURL	333 avenue Général Patton BP 30229	35702 RENNES cedex 7	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1039832		26/06/2019	26/06/2022
JUPIN	Sylvie	LES OISEAUX 2 NUITS	Association loi 1901	9 Mail du Cdt J.Y.COUSTEAU	35310 MORDELLES	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122410		26/06/2019	26/06/2022
JUPIN	Sylvie	LES OISEAUX 2 NUITS	Association loi 1901	9 Mail du Cdt J.Y.COUSTEAU	35310 MORDELLES	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122411		26/06/2019	26/06/2022
LE BIHANNIC	Rémi	PALETTE COMPAGNIE	Association loi 1901	22 rue Louis Bossière	35200 RENNES	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122371		26/06/2019	26/06/2022
LELIEVRE	Chantal	COMPAGNIE QUIDAM	Association loi 1901	18 rue Barthélémy Pocquet	35000 RENNES	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1034343		26/06/2019	26/06/2022
LEPEIGNEUL	Dany	PLEIN VOL	SAS	1 Le bois Gignet	35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1094548		26/06/2019	26/06/2022
LEPEIGNEUL	Dany	PLEIN VOL	SAS	1 Le bois Gignet	35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1094549		26/06/2019	26/06/2022
MARCOUYAU	Laurent	SARL L'ENTRETEMPS	SARL	23 rue de la Chalotais	35000 RENNES	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122320		26/06/2019	26/06/2022
MARCOUYAU	Laurent	SARL L'ENTRETEMPS	SARL	23 rue de la Chalotais	35000 RENNES	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1006219		26/06/2019	26/06/2022

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	FORME JURIDIQUE	ADRESSE	CP_VILLE	TYPE LICENCE	CATEGORIE	NUMERO LICENCE	LIEU	début de validité	fin de validité
MARTIN	Renald	BRUZ CITOYENNETE	Association loi 1901	Maison des Associations 59 rue Alphonse LEGAULT	35170 BRUZ	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122328		26/06/2019	26/06/2022
MARTIN	Renald	BRUZ CITOYENNETE	Association loi 1901	Maison des Associations 59 rue Alphonse LEGAULT	35170 BRUZ	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122329		26/06/2019	26/06/2022
MOREAU	Jeannine	SARL SIMORALE	SARL	Les landes de Prince Andouille-Neuville	35250 ST AUBIN D AUBIGNE	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1094542	LE LUTECIA La Lande du Princé 35250 ANDOUILLE NEUVILLE	26/06/2019	26/06/2022
MOREAU	Jeannine	SARL SIMORALE	SARL	Les landes de Prince Andouille-Neuville	35250 ST AUBIN D AUBIGNE	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1094543		26/06/2019	26/06/2022
MOREAU	Jeannine	SARL SIMORALE	SARL	Les landes de Prince Andouille-Neuville	35250 ST AUBIN D AUBIGNE	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122412		26/06/2019	26/06/2022
MOYON	Didier	MAIRIE DE VERN-SUR-SEICHE	Collectivité territoriale	22 rue de Chateaubriand	35770 VERN-SUR-SEICHE	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1059601	Le Volume Avenue de la Chalotais 35770 VERN SUR SEICHE	26/06/2019	26/06/2022
MOYON	Didier	MAIRIE DE VERN-SUR-SEICHE	Collectivité territoriale	22 rue de Chateaubriand	35770 VERN-SUR-SEICHE	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1059603		26/06/2019	26/06/2022
MOYON	Didier	MAIRIE DE VERN-SUR-SEICHE	Collectivité territoriale	22 rue de Chateaubriand	35770 VERN-SUR-SEICHE	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1059602		26/06/2019	26/06/2022
NOEL	Benoît	LE JAZZ ET LA JAVA	Association loi 1901	18 rue de Vitré	35300 FOUGERES	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1122337	LE COQUELICOT 18 rue de Vitré 35300 FOUGERES	26/06/2019	26/06/2022
NOEL	Benoît	LE JAZZ ET LA JAVA	Association loi 1901	18 rue de Vitré	35300 FOUGERES	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122338		26/06/2019	26/06/2022
NOEL	Benoît	LE JAZZ ET LA JAVA	Association loi 1901	18 rue de Vitré	35300 FOUGERES	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122339		26/06/2019	26/06/2022
ORAIN	Marie	AU CARREFOUR DE LA GALLESIE	Association loi 1901	Mairie	35160 MONTERFIL	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1061799		26/06/2019	26/06/2022
ORAIN	Marie	AU CARREFOUR DE LA GALLESIE	Association loi 1901	Mairie	35160 MONTERFIL	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1061800		26/06/2019	26/06/2022
ROUSSEAU	Kevin	WAGONNET PRODUCTION	Association loi 1901	117 Bd de Verdun	35000 RENNES	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1091877		26/06/2019	26/06/2022
ROUSSEAU	Kevin	WAGONNET PRODUCTION	Association loi 1901	117 Bd de Verdun	35000 RENNES	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1091927		26/06/2019	26/06/2022
SARNOWSKI	Régis	LES CHEMINS DE LECTURE	Association loi 1901	4 rue Saint-Martin	35510 CESSON-SEVIGNE	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122400		26/06/2019	26/06/2022
SAUDRAIS	Martin	ERREUR 404	Association loi 1901	41, rue Marcel Planiol	35000 RENNES	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122317		26/06/2019	26/06/2022
SAUMET	René	LES PETITES VOIX	Association loi 1901	6 rue Lavoisier	35700 RENNES	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122353		26/06/2019	26/06/2022
TERRAL	Paul	PHARE OUEST	Association loi 1901	13 Résidence Bel Event 13	35260 CANCALE	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1014229		26/06/2019	26/06/2022
TERRAL	Paul	PHARE OUEST	Association loi 1901	13 Résidence Bel Event 13	35260 CANCALE	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1014230		26/06/2019	26/06/2022
TEXIER	Sebastien	MAIRIE DE JANZE	Collectivité territoriale	1 Place de l'hotel de ville	35150 JANZE	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1094550	LE GENTIEG Allée de l'Yve 35150 JANZE	26/06/2019	26/06/2022
TEXIER	Sebastien	MAIRIE DE JANZE	Collectivité territoriale	1 Place de l'hotel de ville	35150 JANZE	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1094497		26/06/2019	26/06/2022
TEXIER	Sebastien	MAIRIE DE JANZE	Collectivité territoriale	1 Place de l'hotel de ville	35150 JANZE	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1094496		26/06/2019	26/06/2022
TOXE	Célia	VIAGRAMOPHONE	Association loi 1901	91 A RUE DE DINAN	35000 RENNES	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122322		26/06/2019	26/06/2022
TOXE	Célia	VIAGRAMOPHONE	Association loi 1901	91 A RUE DE DINAN	35000 RENNES	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122323		26/06/2019	26/06/2022
VERNHES	Marie	Association Udre Olik	Association loi 1901	11 rue de Flandre	35000 RENNES	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1069012		26/06/2019	26/06/2022

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	FORME JURIDIQUE	ADRESSE	CP_VILLE	TYPE LICENCE	CATEGORIE	NUMERO LICENCE	LIEU	début de validité	fin de validité
ZAIBA	Emmanuelle	SHOW ME THE SOUND	Association loi 1901	35 La Lodinais	35460 TREMBLAY	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1036885		26/06/2019	26/06/2022
ZAIBA	Emmanuelle	SHOW ME THE SOUND	Association loi 1901	35 La Lodinais	35460 TREMBLAY	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1036886		26/06/2019	26/06/2022
<b>DEPARTEMENT DU MORBIHAN</b>											
ADAMCZYK	Jean Laurent	COLLECTIF L'ESKAMPETTE	Association loi 1901	7 PL COMMERCIALE	56600 LANESTER	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122382		26/06/2019	26/06/2022
ARNERA	Sophie	ON T'A VU SUR LA POINTE	Association loi 1901	Centre Associatif 19 rue de Redon	56350 ALLAIRE	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1071557		26/06/2019	26/06/2022
ARNERA	Sophie	ON T'A VU SUR LA POINTE	Association loi 1901	Centre Associatif 19 rue de Redon	56350 ALLAIRE	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1071563		26/06/2019	26/06/2022
BLANCHARD	CYRILLE	ASSOCIATION LES DEBROUILL ARTS	Association loi 1901	MAIRIE 1 RUE DES MOULINS	56220 ST JACUT LES PINS	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122311		26/06/2019	26/06/2022
BOURGAULT	GEOFFREY	LES VALSEUSES	SAS	10 RUE PORTE POTERNE	56000 VANNES	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1122334	LES VALSEUSES 10 Rue Porte Poterne 56000 VANNES	26/06/2019	26/06/2022
BOURGAULT	GEOFFREY	LES VALSEUSES	SAS	10 RUE PORTE POTERNE	56000 VANNES	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122335		26/06/2019	26/06/2022
BOURGAULT	GEOFFREY	LES VALSEUSES	SAS	10 RUE PORTE POTERNE	56000 VANNES	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122336		26/06/2019	26/06/2022
BURBAN	Christophe	AU VIEUX PUIITS / SNC CASE	SNC	14, place du Commerce	56640 ARZON	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122387		26/06/2019	26/06/2022
BURBAN	Christophe	AU VIEUX PUIITS / SNC CASE	SNC	14, place du Commerce	56640 ARZON	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122388		26/06/2019	26/06/2022
BURBAN	Christophe	AU VIEUX PUIITS / SNC CASE	SNC	14, place du Commerce	56640 ARZON	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1122389	AU VIEUX PUIITS 14, place du Commerce 56640 arzon	26/06/2019	26/06/2022
CROCHEMORE	Jean-Yves	RHIZOME	Association loi 1901	c/o Mme Chloé MOGLIA GRADENOCHÉ	56250 TREDION	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122409		26/06/2019	26/06/2022
DANA	Rodolphe	Théâtre de Lorient CDN	EPIC	Parvis du Grand Théâtre BP 726	56107 LORIENT CEDEX	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1094468	Théâtre de Lorient 11 rue Claire Droneau 56100 LORIENT	26/06/2019	26/06/2022
DANA	Rodolphe	Théâtre de Lorient CDN	EPIC	Parvis du Grand Théâtre BP 726	56107 LORIENT CEDEX	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1094471		26/06/2019	26/06/2022
DANA	Rodolphe	Théâtre de Lorient CDN	EPIC	Parvis du Grand Théâtre BP 726	56107 LORIENT CEDEX	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1094470		26/06/2019	26/06/2022
DANA	Rodolphe	Théâtre de Lorient CDN	EPIC	Parvis du Grand Théâtre BP 726	56107 LORIENT CEDEX	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1094469	Le Grand Théâtre PLace de l'Hôtel de ville 56100 LORIENT	26/06/2019	26/06/2022
DE CHATEAUBOURG	Pascal	Centre de l'Imaginaire Arthurien	Association loi 1901	Château de Comper	56430 CONCORET	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1122399	CHATEAU DE COMPER Centre Imaginaire Arthurien 56430 CONCORET	26/06/2019	26/06/2022
DE CHATEAUBOURG	Pascal	Centre de l'Imaginaire Arthurien	Association loi 1901	Château de Comper	56430 CONCORET	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122402		26/06/2019	26/06/2022
DE CHATEAUBOURG	Pascal	Centre de l'Imaginaire Arthurien	Association loi 1901	Château de Comper	56430 CONCORET	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122401		26/06/2019	26/06/2022
DE GANAY	Alexandre	ACT-MEIZAD	Association loi 1901	9 rue du Canon	56360 SAUZON	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1091848		26/06/2019	26/06/2022
DE GRANGE	Viviane	Les Amis de l'ensemble IL FESTINO	Association loi 1901	20 rue Jean Antoine de Baif	56880 PLOEREN	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1064699		26/06/2019	26/06/2022

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	FORME JURIDIQUE	ADRESSE	CP_VILLE	TYPE LICENCE	CATEGORIE	NUMERO LICENCE	LIEU	début de validité	fin de validité
FOURALT	Tristan	ENSEMBLE SOTTOVOCE	Association loi 1901	1 LD LANN VRAS	56400 PLUMERGAT	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122357		26/06/2019	26/06/2022
FOURALT	Tristan	ENSEMBLE SOTTOVOCE	Association loi 1901	1 LD LANN VRAS	56400 PLUMERGAT	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122358		26/06/2019	26/06/2022
GUGUIN	Daniel	LES GALETES DU MONDE	Association loi 1901	Place Nicolazic	56400 SAINTE ANNE D'AURAY	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122312		26/06/2019	26/06/2022
GUGUIN	Daniel	LES GALETES DU MONDE	Association loi 1901	Place Nicolazic	56400 SAINTE ANNE D'AURAY	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122313		26/06/2019	26/06/2022
HAOUY	Philippe	LES MUSICALES DE QUIBERON	Association loi 1901	18 Rue de l'Ardent	56170 QUIBERON	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1091906		26/06/2019	26/06/2022
HAOUY	Philippe	LES MUSICALES DE QUIBERON	Association loi 1901	18 Rue de l'Ardent	56170 QUIBERON	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1091907		26/06/2019	26/06/2022
HERVE	Alain	Mairie de Ploermel	Collectivité territoriale	BP 133	56804 PLOERMEL	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1077353	Salle des Fêtes rue du Général Giraud 56800 PLOERMEL	26/06/2019	26/06/2022
HERVE	Alain	Mairie de Ploermel	Collectivité territoriale	BP 133	56804 PLOERMEL	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1077356		26/06/2019	26/06/2022
HERVE	Alain	Mairie de Ploermel	Collectivité territoriale	BP 133	56804 PLOERMEL	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1077354	Médiathèque "Les Carmes"	26/06/2019	26/06/2022
HERVE	Alain	Mairie de Ploermel	Collectivité territoriale	BP 133	56804 PLOERMEL	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1077355		26/06/2019	26/06/2022
KRAFFT	Nathalie	Association Morbihannaise de diffusion artistique	Association loi 1901	C/O GMVA - CAPV 30 rue Alfred kastler 30 rue Alfred kastler	56000 VANNES	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122332		26/06/2019	26/06/2022
KRAFFT	Nathalie	Association Morbihannaise de diffusion artistique	Association loi 1901	C/O GMVA - CAPV 30 rue Alfred kastler 30 rue Alfred kastler	56000 VANNES	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122333		26/06/2019	26/06/2022
LE MENTEC	Irène	TAVARN AR ROUE MORVAN/ SARL JIBAS	SARL	1 Place Polig Monjarret	56100 LORIENT	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1065587	Tavarn Ar roue Morvan 1 Place Polig Monjarret 56100 LORIENT	26/06/2019	26/06/2022
LE MENTEC	Irène	TAVARN AR ROUE MORVAN/ SARL JIBAS	SARL	1 Place Polig Monjarret	56100 LORIENT	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1065588		26/06/2019	26/06/2022
LE MENTEC	Irène	TAVARN AR ROUE MORVAN/ SARL JIBAS	SARL	1 Place Polig Monjarret	56100 LORIENT	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1065589		26/06/2019	26/06/2022
LE MENTEC	Julien	SARL EUSTRA / LE BAR D'EN FACE	SARL	18 rue Poissonnière	56100 LORIENT	Licence 1	Exploitant de lieu	1-1122376	LE BAR D'EN FACE 18 rue Poissonnière 56100 LORIENT	26/06/2019	26/06/2022
LE MENTEC	Julien	SARL EUSTRA / LE BAR D'EN FACE	SARL	18 rue Poissonnière	56100 LORIENT	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122377		26/06/2019	26/06/2022
LE MENTEC	Julien	SARL EUSTRA / LE BAR D'EN FACE	SARL	18 rue Poissonnière	56100 LORIENT	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122378		26/06/2019	26/06/2022
LERESTE	François	FRANCOIS LERESTE	ENP	2 rue du Colonel Popeguin	56000 VANNES	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1037791		26/06/2019	26/06/2022
MARTIN	Olivier	POLYCULTURE	Association loi 1901	1 rue de Pontivy	56300 MALGUENAC	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1094498		26/06/2019	26/06/2022
MARTIN	Olivier	POLYCULTURE	Association loi 1901	1 rue de Pontivy	56300 MALGUENAC	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1094499		26/06/2019	26/06/2022
MARTIN	PATRICK	DAMGAN FESTIVAL	Association loi 1901	Mairie de Damgan 40 rue Fidèle Habert	56750 DAMGAN	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1122359		26/06/2019	26/06/2022
MARTIN	PATRICK	DAMGAN FESTIVAL	Association loi 1901	Mairie de Damgan 40 rue Fidèle Habert	56750 DAMGAN	Licence 3	Diffuseur de spectacles	3-1122360		26/06/2019	26/06/2022
MENAGER	Solen	COMPAGNIE DE L'IMPROVISTE	Association loi 1901	Cité Allende - 61 P 12 rue Colbert	56100 LORIENT	Licence 2	Producteur de spectacles	2-1003498		26/06/2019	26/06/2022

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	FORME JURIDIQUE	ADRESSE	CP_VILLE	TYPE LICENCE	CATEGORIE	NUMERO LICENCE	LIEU	début de validité	fin de validité
PASSERARD	Eric	FURY BREIZH	Association loi 1901	6 rue de la mairie	56220 PEILLAC	Licence 2	Producteur de spectacles	<b>2-1094505</b>		26/06/2019	26/06/2022
PASSERARD	Eric	FURY BREIZH	Association loi 1901	6 rue de la mairie	56220 PEILLAC	Licence 3	Diffuseur de spectacles	<b>3-1094504</b>		26/06/2019	26/06/2022
PETTON	RONAN	OGECLA MENNAIS -ST ARMEL	Association loi 1901	LYCEE LA MENNAIS 2 RUE DU GAL DUBRETON BP 36	56800 PLOERMEL	Licence 1	Exploitant de lieu	<b>1-1122404</b>	LYCEE LA MENNAIS 2 RUE DU GAL DUBRETON 56800 PLOERMEL	26/06/2019	26/06/2022
POHARDY	Fanny	CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE	Groupement de collectivités territoriales	ZONE DE KERJEAN BP 10369	56503 LOCMINE	Licence 2	Producteur de spectacles	<b>2-1122395</b>		26/06/2019	26/06/2022
POHARDY	Fanny	CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE	Groupement de collectivités territoriales	ZONE DE KERJEAN BP 10369	56503 LOCMINE	Licence 3	Diffuseur de spectacles	<b>3-1122396</b>		26/06/2019	26/06/2022
RABOT	Stéphane	JUNIOR ASS. ROCKABREIZH	Association loi 1901	3 LD KERGAVAT	56410 ERDEVEN	Licence 2	Producteur de spectacles	<b>2-1122369</b>		26/06/2019	26/06/2022
RABOT	Stéphane	JUNIOR ASS. ROCKABREIZH	Association loi 1901	3 LD KERGAVAT	56410 ERDEVEN	Licence 3	Diffuseur de spectacles	<b>3-1122370</b>		26/06/2019	26/06/2022
RIO	Philippe	Hôtel les Salines	SAS	2 avenue de l'Atlantique	56340 CARNAC	Licence 1	Exploitant de lieu	<b>1-1122413</b>	HOTEL LES SALINES 2 avenue de l'Atlantique 56340 CARNAC	26/06/2019	26/06/2022
RIO	Philippe	Hôtel les Salines	SAS	2 avenue de l'Atlantique	56340 CARNAC	Licence 2	Producteur de spectacles	<b>2-1122414</b>		26/06/2019	26/06/2022
YHUEL	Pierre-Louis	MAIRIE DE JOSSELIN	Collectivité territoriale	Place Alain de RohanBP 36	56120 JOSSELIN	Licence 1	Exploitant de lieu	<b>1-1049076</b>	Complexe Culturel rue Pont Mareuc 56120 Josselin	26/06/2019	26/06/2022
YHUEL	Pierre-Louis	MAIRIE DE JOSSELIN	Collectivité territoriale	Place Alain de RohanBP 36	56120 JOSSELIN	Licence 2	Producteur de spectacles	<b>2-1094494</b>		26/06/2019	26/06/2022
YHUEL	Pierre-Louis	MAIRIE DE JOSSELIN	Collectivité territoriale	Place Alain de RohanBP 36	56120 JOSSELIN	Licence 3	Diffuseur de spectacles	<b>3-1049077</b>		26/06/2019	26/06/2022

Pour la Préfète de la région Bretagne et par délégation,  
le Directeur régional des affaires culturelles

Rennes, le  
26/06/2019

Pour le Directeur régional  
des affaires culturelles



La Directrice-adjointe  
Veronique CHARLOT

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de  
la consommation, du travail et de l'emploi

R53-2019-07-01-001

Arrêté du 1er juillet 2019 modifiant l'arrêté portant  
désignation des défenseurs syndicaux intervenant en  
matière prud'homale



DIRECTION REGIONALE  
DES ENTREPRISES DE LA CONCURRENCE  
DE LA CONSOMMATION DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

**ARRETE MODIFIANT**  
**l'arrêté portant désignation des défenseurs syndicaux**  
**intervenant en matière prud'homale**

**LE DIRECTEUR REGIONAL DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE,  
DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DE BRETAGNE**

Vu le Code du Travail et notamment les articles L.1453-4, L.1453-7, L.1453-8 et R.1453-2,

Vu la loi N° 2015-990 du 6 Août 2015, notamment son article 258,

Vu le décret N° 2016-975 du 18/07/2016,

Vu l'arrêté N°2018-16499 du 3 août 2018 portant délégation permanente de signature à Madame Barbara CHAZELLE, Directrice du travail, à l'effet de signer les décisions relevant du pouvoir propre du Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Bretagne dans le domaine des relations et des conditions de travail,

Vu l'arrêté N°2018-15729 du 22 janvier 2018 publié le 30 janvier 2018,

Vu l'arrêté modificatif N°2018-16316 du 2 juillet 2018 publié le 6 juillet 2018,

Vu l'arrêté modificatif N° R53-2019-01-11-005 du 11 janvier 2019 publié le 14 janvier 2019,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>**

La liste régionale des défenseurs syndicaux est modifiée comme suit :

1/ Organisations syndicales de salariés

a) Sont ajoutés à la liste :

• URI CFDT Bretagne				
BIENVENU Hélène	Retraitée	UD CFDT 56	78 bd Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	morbihan@bretagne.cfdt.fr 02 97 88 02 97
COLLET Guy	Conducteur voyageur	UD CFDT 56	78 bd Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	morbihan@bretagne.cfdt.fr 02 97 88 02 97
TRENTESAUX Laurent	Directeur	UD CFDT 56	78 bd Cosmao Dumanoir 56100 LORIENT	morbihan@bretagne.cfdt.fr 02 97 88 02 97
• Comité régional Bretagne CGT				
CALLENS Bernard	Retraité	UD 29 CGT	2 place Edouard Mazé 29200 BREST	02 98 44 37 55 ud29@cgt.fr
RUMEN Gilles	Chauffeur	UD 22 CGT	75/77 rue Théodule Ribot 22000 ST BRIEUC	02 96 68 40 60 accueil@udcgt22.fr
VAHE Pascal	Chauffeur	UD 29 CGT	2 place Edouard Mazé 29200 BREST	02 98 44 37 55 ud29@cgt.fr
• SOLIDAIRES Bretagne				
BOUILLIS Pascal	Chauffeur routier	Solidaires	31bis rue du stade 35540 MINIAC MORVAN	06 65 40 75 01
LEQUEAU Serge	Retraité	Solidaires	14 Saint Quihouet 22940 PLAINTEL	06 80 95 85 17
VANDEPLANQUE Rémi	Douanier	Solidaires	46 rue Georges Melou 29200 BREST	06 99 05 12 52
• Coordination régionale FO Bretagne				
CASSAT Laurent	Technicien de maintenance	UD FO 22	5 rue de Brest 22000 SAINT-BRIEUC	02.96.33.62.63 contact@fo22.fr
CREACH Catherine	Aide à domicile	UD FO 29	5 rue de l'Observatoire 29200 BREST	udfo29@wanadoo.fr 02 98 44 15 67

b) Sont retirés de la liste :

• URI CFDT Bretagne				
COGQUEN Philippe	Comptable Conseil	UD CFDT 22	3 rue de la croix rouge 22200 LE MERZER	ph.br.cocguen@orange.fr
• Comité régional Bretagne CGT				
HELLY Gilles	Sans emploi	UD 22 CGT	17 rue Vicaire 22000 ST BRIEUC	02 96 68 40 60 accueil@udcgt22.fr
• SOLIDAIRES Bretagne				
CUZON Olivier	Enseignant	Solidaires	12 rue Louis Blanc 29200 BREST	06 33 08 37 51 o.cuzon@magic.fr
KERBOUL Geneviève	Retraitée	Solidaires	12 rue des Bleuets 29860 PLABENNEC	06 80 44 98 96 gene.kerboul@lapost.net
RANNOU Olivier	Demandeur d'emploi	Solidaires	3 rue Saint Pierre 22720 PLESIDY	solidaires-bretagne@orange.fr

<ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination régionale FO Bretagne sont retirés de la liste :</li> </ul>				
ANSQUER Josiane	Conseillère juridique	UD FO 29	5 rue de l'Observatoire 29200 BREST	udfo29@wanadoo.fr
CLEMENT Aurélie	Demandeur d'emploi	UD FO 29	5 rue de l'Observatoire 29200 BREST	udfo29@wanadoo.fr
GUILPAIN Sandrine	Agent de sécurité	UD FO 29	5 rue de l'Observatoire 29200 BREST	udfo29@wanadoo.fr
HOURMANT Nadine	Ouvrière Agroalimentaire	UD FO 29	5 rue de l'Observatoire 29200 BREST	udfo29@wanadoo.fr
LOSSOUARN Géraldine	Aide soignante	UD FO 29	5 rue de l'Observatoire 29200 BREST	udfo29@wanadoo.fr
PICHON Marie Louise	Retraitée	UD FO 29	5 rue de l'Observatoire 29200 BREST	udfo29@wanadoo.fr
VANNIER Jean-Marc	Personnel Défense nationale	UD FO 29	5 rue de l'Observatoire 29200 BREST	udfo29@wanadoo.fr

## **Article 2**

Les listes des autres organisations syndicales des salariés et des organisations professionnelles d'employeurs demeurent inchangées.

Fait à Cesson-Sévigné, le 1<sup>er</sup> juillet 2019

P/ le Directeur régional des entreprises,  
de la concurrence, de la consommation,  
du travail et de l'emploi de Bretagne,  
et par délégation,

La Directrice régionale adjointe,  
Responsable du pôle Travail,



Barbara CHAZELLE

Mission régionale d'autorité environnementale

R53-2019-06-06-006

Décision de délégation de signature de la Mission  
Régionale d'Autorité environnementale de Bretagne  
(MRAe) du 06 juin 2019

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

Conseil général de l'environnement  
et du développement durable

Mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne

**Décision du 6 juin 2019 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17  
du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de  
l'environnement et du développement durable**

La mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne (MRAe),  
Réunie en séance collégiale le 6 juin 2019, en présence de : M<sup>mes</sup> Aline BAGUET, Françoise  
BUREL et de Mrs Alain EVEN, Antoine PICHON, Jean-Pierre THIBAUT ; en l'absence de  
Mme Chantal GASCUEL (excusée) ;

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 122- 4, R. 122-17 et R. 122-18 ;

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L. 104-6, R. 104-21 et R. 104-28 ;

Vu le décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de  
l'environnement et du développement durable, notamment le second alinéa de son article 17 ;

Vu l'arrêté du 12 mai 2016 portant approbation du règlement intérieur du conseil général de  
l'environnement et du développement durable, et notamment l'article 15 de ce règlement dans  
son alinéa relatif aux règles générales de délégation ;

Vu les arrêtés du 19 décembre 2016, du 16 octobre 2017, du 17 avril 2018, du 30 avril 2019 et  
du 7 mai 2019 portant nomination des membres des missions régionales d'autorité  
environnementale du Conseil général de l'environnement et du développement durable ;

Considérant la nécessité de concilier le respect des délais d'instruction fixés par la  
réglementation et le maintien d'un examen collégial des décisions,

Décide :

Article 1er :

La compétence de statuer sur les demandes d'examen au cas par cas mentionnées aux articles R.  
122-18 du code de l'environnement et R. 104-28 du code de l'urbanisme est déléguée, dans les  
conditions définies à l'article 3 ci-dessous, à :

- M<sup>me</sup> Aline BAGUET, présidente de la MRAe de Bretagne,
- M. Antoine PICHON, membre titulaire de la même mission,
- M. Jean-Pierre THIBAUT, membre suppléant de la même mission.

Article 2 :

La compétence de statuer sur les demandes d'avis mentionnées aux articles L. 122-4 du code de  
l'environnement et L. 104-6 du code de l'urbanisme est déléguée, dans les conditions définies  
ci-après, à :

- M<sup>me</sup> Aline BAGUET, présidente de la MRAe de Bretagne,
- M. Antoine PICHON, membre titulaire de la même mission,
- M. Jean-Pierre THIBAUT, membre suppléant de la même mission.

### Article 3 :

Cette délégation permet notamment aux délégués de décider rapidement de l'obligation faite aux maîtres d'ouvrage de procéder à une évaluation des incidences sur l'environnement des plans, programmes et documents de planification sous leur responsabilité. Elle permet également de donner un avis dans une procédure plus rapide, pour les projets, plans et programmes qui auront des incidences limitées sur l'environnement.

La décision d'utiliser cette possibilité ou non sera prise par le président et s'appuiera notamment sur l'évaluation de l'ampleur des incidences probables en prenant en compte les critères de l'annexe II de la directive 2001/42/CE et de l'annexe III de la directive 2011/92/UE qui indiquent les éléments qui justifient la réalisation d'une étude d'incidences environnementales. Afin d'assurer la continuité de cette tâche, la présidente pourra en confier, de manière temporaire, la mise en œuvre durant ses périodes d'absence à un membre permanent du CGEDD, membre titulaire ou membre suppléant de la MRAe. Il en informera alors les autres membres de la MRAe et la DREAL.

### Article 4 :

Dans le cas où le délégué l'estimerait souhaitable, il peut organiser une consultation urgente des autres membres par courrier électronique, réunion téléphonique, ou tout moyen lui paraissant pertinent et permettant de respecter les délais, de façon à recueillir l'avis des autres membres disponibles.

Il est rendu compte par chacun des délégués mentionné aux articles 1 et 2, au cours de chaque séance de délibération collégiale de la MRAe, des décisions et avis pris en application de la délégation qui leur a été consentie et le cas échéant, des questions particulières qui ont été posées.

Ce compte-rendu périodique vise en particulier à s'assurer de la cohérence des décisions prises ou des avis adoptés.

### Article 5 :

La présente décision fera au moins une fois par an l'objet d'une évaluation critique. Elle peut être à tout moment ré-examinée à la demande de l'un des membres de la MRAe et modifiée par une délibération collégiale.

### Article 6 :

En cas d'absence d'Aline BAGUET, et afin d'assurer la continuité des missions de la MRAe, la présidence de la MRAe sera assurée par Antoine PICHON membre permanent du CGEDD ou en son absence, par Jean-Pierre THIBAUT, membre permanent du CGEDD. Elle en informera alors les autres membres de la MRAe et de la DREAL.

### Article 7 :

La présente décision abroge celle prise en date du 3 mai 2018 et sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Fait à Rennes, le 6 juin 2019,

La présidente de la MRAe Bretagne,



Aline BAGUET

préfecture de région

R53-2019-07-05-001

Arrêté RAA CG GIP FAR 5 juillet 2019



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

Secrétariat général  
pour les affaires régionales

**ARRETE PREFECTORAL**  
**modificatif**  
**portant approbation de la convention constitutive modifiée**  
**du groupement d'intérêt public «Formation de l'académie de Rennes»**  
**et portant nomination d'un commissaire du gouvernement auprès dudit groupement**

**LA PREFETE DE LA REGION BRETAGNE,**  
**PREFETE D'ILLE ET VILAINE**

Vu la loi n° 2011-525 modifiée du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit, notamment son chapitre II ;

Vu le décret n° 2012-91 modifié du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public ;

Vu le décret n° 2012-1246 modifié du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2012-1247 modifié du 7 novembre 2012 portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique

Vu le décret n° 2013-292 modifié du 5 avril 2013 relatif au régime de droit public applicable aux personnels des groupements d'intérêt public ;

Vu le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY préfète de la région Bretagne, préfète de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille et Vilaine ;

Vu l'arrêté du 23 mars 2012 pris en application de l'article 3 du décret n° 2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public ;

Vu l'arrêté préfectoral du 6 septembre 2002 portant approbation de la convention constitutive du groupement d'intérêt public (GIP) Formation de l'académie de Rennes ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 juin 2008 portant renouvellement de la convention constitutive du GIP Formation de l'académie de Rennes pour une durée de six ans à compter du 23 octobre 2008 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 décembre 2008 portant approbation de la convention constitutive modifiée du GIP Formation de l'académie de Rennes ;

Vu l'arrêté préfectoral du 16 mai 2013 portant approbation de la convention constitutive modifiée du GIP Formation de l'académie de Rennes et nomination d'un commissaire du gouvernement auprès dudit groupement ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2015 portant approbation de la convention constitutive modifiée du GIP Formation de l'académie de Rennes et nomination d'un commissaire du gouvernement auprès dudit groupement ;

Vu le courrier du 4 juin 2019 du recteur de l'académie de Rennes proposant la désignation de Mme Brigitte KIEFFER en qualité de commissaire du gouvernement auprès du GIP Formation de l'académie de Rennes en remplacement de M. Jean-Claude DUFRESNE ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales ;

### ARRETE

**Article 1** : l'article 3 de l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2015 susvisé est modifié comme suit :

« Madame Brigitte KIEFFER, inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'Education nationale honoraire, est nommée commissaire du gouvernement auprès du groupement d'intérêt public « Formation de l'académie de Rennes ». En cas d'absence ou d'empêchement, Madame Brigitte KIEFFER peut se faire représenter. »

**Article 2** : le secrétaire général pour les affaires régionales et le recteur de l'académie de Rennes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au directeur régional des finances publiques de Bretagne et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Rennes, le - 5 JUL. 2019

La Préfète



Michèle KERRY

préfecture de région

R53-2019-07-01-002

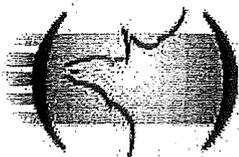
Décision subdélégation logiciel Chorus 1 juillet 2019-1



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE ZONE DE DÉFENSE ET DE  
SÉCURITÉ OUEST

SECRETARIAT GENERAL POUR L'ADMINISTRATION DU MINISTERE DE L'INTERIEUR



**SGAMI OUEST**

Direction de l'Administration  
Générale et des Finances

Bureau Zonal de l'Exécution des  
Dépenses et des Recettes

Affaire suivie par :  
Sophie CHARLOU : 02 99 67 81 07  
Mél : sophie.charlou@interieur.gouv.fr

La cheffe du Bureau Zonal de l'Exécution des Dépenses  
et des Recettes du SGAMI OUEST

DECISION n° 19-24

portant subdélégation de signature aux agents du Bureau Zonal de l'Exécution des  
Dépenses et des Recettes pour la validation électronique dans le progiciel comptable  
intégré CHORUS  
Service exécutant MISPLTF035

Vu l'arrêté du 6 mars 2014 portant organisation du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité Ouest ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 14-96 du 22 juillet 2014 portant organisation du secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur de la zone de défense et de sécurité Ouest ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 18-68 du 28 décembre 2018 donnant délégation de signature à Monsieur Patrick DALENNES, préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès de la préfète de la zone de défense ouest .

Vu les décisions ministérielles et préfectorales affectant le personnel,

Sur proposition du préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de zone et de sécurité,

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** - Délégation de signature est donnée pour les programmes du ministère de l'intérieur,

- 152 « gendarmerie nationale », titres 2, 3 et 5,
- 161 « intervention des services opérationnels », titres 3 et 5,
- 176 « police nationale », titres 2, 3 et 5,
- 216 « conduite et pilotage des politiques de l'intérieur », titres 2, 3, 5 et 6,
- 303 « immigration et asile », titres 3 et 5,
- 723 « opérations immobilières nationales et des administrations centrales », titres 3 et 5,

aux agents du Bureau Zonal de l'Exécution des Dépenses et des Recettes du SGAMI OUEST dans les conditions définies ci-après pour les actes suivants :

§ 1- pour la validation électronique dans le progiciel comptable intégré CHORUS de la certification de service fait à :

1. **AVELINE** Cyril
2. **BENETEAU** Olivier
3. **BENTAYEB** Ghislaine
4. **BERNABE** Olivier
5. **BERNARDIN** Delphine
6. **BESNARD** Rozenn
7. **BIDAL** Gérard
8. **BIDAULT** Stéphanie
9. **BOISSY** Bénédicte
10. **BOTREL** Florence
11. **BOUCHERON** Rémi
12. **BOUDOU (PINARD)** Anne-Lise
13. **BOUXEL** Nathalie
14. **BOULIGAND (JUTEL)** Sylvie
15. **BOUVIER** Laëtitia
16. **BRIZARD** Igor
17. **CADEC** Ronan
18. **CADOT** Anne-lyse
19. **CAIGNET** Guillaume
20. **CALVEZ** Corinne
21. **CAMALY** Eliane
22. **CARO** Didier
23. **CHARLOU** Sophie
24. **CHENAYE** Christelle
25. **CHERIER** Isabelle
26. **CHEVALLIER** Jean-Michel
27. **COISY** Edwige
28. **CORPET** Valérie
29. **CORREA** Sabrina
30. **CRESPIN (LEFORT)** Laurence
31. **DAGANAUD** Olivier
32. **DANIELOU** Carole
33. **DISSERBO** Mélinda
34. **DO-NASCIMENTO** Fabienne
35. **DOREE** Marlène
36. **DUBOIS** Anne
37. **DUCCROS** Yannick
38. **DUPUY** Véronique
39. **EIGELDINGER (PELLIEUX)** Aurélie
40. **EVEN** Franck
41. **FERRE** Séverine
42. **FOURNIER** Christelle
43. **FUMAT** David
44. **GAC** Valérie
45. **GAIGNON** Alan
46. **GAUTIER** Pascal
47. **GERARD** Benjamin
48. **GIRAULT** Cécile
49. **GIRAULT** Sébastien
50. **GODAN** Jean-Louis
51. **GUENEUGUES** Marie-Anne
52. **GUERIN** Jean-Michel
53. **GUILLOU** Olivier
54. **HELSENS** Bernard
55. **HERY** Jeannine
56. **HOCHET** Isabelle
57. **JANVIER** Christophe
58. **KACAR** Huriye
59. **KERAMBRUN** Laure
60. **KEROUSSE** Philippe
61. **KERRENEUR** Charlotte
62. **LANDAIS** Marie-Cécile
63. **LAPOUSSINIÈRE** Agathe
64. **LAVENANT** Solène
65. **LE BRETON** Alain
66. **LECLERCQ** Christelle
67. **LE GALL** Marie-Laure
68. **LE HELLEY** Eric
69. **LE JAN** Anne-Laure
70. **LE NY** Christophe
71. **LE ROUX** Marie-Annick
72. **LEFAUX** Myriam
73. **LEGROS** Line
74. **LEJAS** Anne-Lyne
75. **LERAY** Annick
76. **LODS** Fauzia
77. **LY** My
78. **MANZI** Daniel
79. **MARSAULT** Hélène
80. **MAY** Emmanuel
81. **MENARD** Marie
82. **NJEM** Noémie
83. **PAIS** Régine
84. **PERNY** Sylvie
85. **PIETTE** Laurence
86. **PICOUL** Blandine
87. **POMMIER** Loïc
88. **PRODHOMME** Christine
89. **RAHIER (LEGENDRE)** Laëtitia
90. **REPESE** Claire
91. **ROUX** Philippe
92. **RUELLOUX** Mireille
93. **SADOT** Céline
94. **SALAUN** Emmanuelle
95. **SALM** Sylvie
96. **SCHMITT** Julien
97. **SOUFFOY** Colette
98. **TOUCHARD** Véronique
99. **TRAULE** Fabienne
100. **TRIGALLEZ** Ophélie
101. **TRILLARD** Odile

§ 2- pour la validation électronique dans le progiciel comptable intégré CHORUS des engagements juridiques et des demandes de paiement à :

1. AVELINE Cyril
2. BENETEAU Olivier
3. BERNABE Olivier
4. BERNARDIN Delphine
5. BIDAULT Stéphanie
6. BRIZARD Igor
7. BOTREL Florence
8. BOUCHERON Rémi
9. CAMALY Eliane
10. CARO Didier
11. CHARLOU Sophie
12. CHENAYE Christelle
13. CHERRIER Isabelle
14. CHEVALLIER Jean-Michel
15. COISY Edwige
16. CORPET Valérie
17. CORREA Sabrina
18. DANIELOU Carole
19. DO-NASCIMENTO Fabienne
20. DOREE Marlène
21. DUBOIS Anne
22. DUCROS Yannick
23. EIGELDINGER (PELLIEUX) Aurélie
24. FUMAT David
25. GAIGNON Alan
26. GAUTIER Pascal
27. GERARD Benjamin
28. GIRAULT Sébastien
29. GUENEUGUES Marie-Anne
30. HERY Jeannine
31. KACAR Huriye
32. KEROUASSE Philippe
33. LE NY Christophe
34. LAVENANT Solène
35. LEGROS Line
36. LERAY Annick
37. LODS Fauzia
38. MARSAULT Hélène
39. MAY Emmanuel
40. MENARD Marie
41. NJEM Noémie
42. PAIS Régine
43. PICOUL Blandine
44. POMMIER Loïc
45. PRODHOMME Christine
46. RAHIER (LEGENDRE) Laëtitia
47. REPESSE Claire
48. SALAUN Emmanuelle
49. SALM Sylvie
50. SCHMITT Julien
51. SOUFFOY Colette
52. TOUCHARD Véronique
53. TRAULLE Fabienne

§ 3- pour la validation électronique dans le progiciel comptable CHORUS des titres de perception à :

- 1 . CARO Didier
- 2 . CHARLOU Sophie
- 3 . GAIGNON Alan
- 4 . GUENEUGUES Marie-Anne
- 5 . NJEM Noémie

**Article 2** - La décision établie le 21 janvier 2019 est abrogée.

**Article 3** - Cette décision sera portée à la connaissance du directeur régional des finances publiques de la région Bretagne et du directeur départemental des finances publiques d'Ille et Vilaine.

**Article 4** - Monsieur le Préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès de la zone de défense et de sécurité Ouest est chargé de l'exécution et de la publication de la présente décision au recueil des actes administratifs dans les mêmes conditions que l'arrêté préfectoral 18-68 du 28 décembre 2018.

Fait à Rennes, le 1 juillet 2019

La cheffe du Centre de Service Partagé CHORUS  
du SGAMI OUEST

  
Antoinette GAN

28 rue de la Pilate – CS 40725 – 35207 RENNES cedex 2 - Tél : 02 99 87 89 00 - Fax : 02 99 36 26 31

préfecture de région

R53-2019-07-02-002

RAA- arrêté SRIAS signé du 2-7-2019



## PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

### ARRÊTE

portant composition de la  
Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale

### LA PRÉFÈTE DE LA RÉGION BRETAGNE PRÉFÈTE DE L'ILLE-ET-VILAINE

VU la loi n°83-684 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

VU le décret n°2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'État, notamment ses articles 5, 7 et 8 ;

VU le décret n° 2008-1406 du 19 décembre 2008 relatif à l'organisation et aux attributions des directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt ;

VU le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

VU le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

VU le décret n°2009-1484 du 3 décembre 2009 relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret n° 2009-1540 du 10 décembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU l'arrêté du 29 juin 2006 fixant la composition et le fonctionnement des sections régionales du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État, modifié par l'arrêté ministériel du 8 juillet 2016 ;

VU l'arrêté du 11 décembre 2009 portant création de directions régionales et départementales des finances publiques ;

VU l'arrêté du 30 avril 2019 portant composition de la Section Régionale Interministérielle d'Action Sociale

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales ;

### ARRÊTE

**Article 1 :** L'arrêté du 30 avril 2019 désignant les membres de la section régionale interministérielle d'action sociale est abrogé.

**Article 2 :** La section régionale de Bretagne du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'État est composée ainsi :

## I – PRÉSIDENTE :

Madame Catherine MEROUR, CGT

## II – REPRÉSENTANTS DES ORGANISATIONS SYNDICALES DES FONCTIONNAIRES :

### *Pour l'Union générale des fédérations de fonctionnaires FO,*

- En qualité de membre titulaire : Monsieur Didier WALLERAND
- En qualité de membre titulaire : Madame Magali MARQUER
- En qualité de membre titulaire : Monsieur David LEVEAU
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Patrick VÉGUER
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Patrick RAVACHE
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Frédéric SIMON

### *Pour l'Union générale des fédérations de fonctionnaires CGT,*

- En qualité de membre titulaire : Madame Jocelyne PELE
- En qualité de membre titulaire : Madame Patricia APPRIOU
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Alain CORRE
- En qualité de membre suppléant : Madame Catherine LERAY

### *Pour la Fédération générale des fonctionnaires FSU,*

- En qualité de membre titulaire : Madame Cyrielle ARA
- En qualité de membre titulaire : Madame Françoise DAUVIER
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Philippe LE DREZEN
- En qualité de membre suppléant : Madame Nathalie DUVIVIER

### *Pour l'UNSA Fonction publique,*

- En qualité de membre titulaire : Monsieur Philippe CAVANAC
- En qualité de membre titulaire : Madame Frédérique MALLEBRERA
- En qualité de membre suppléant : Madame Claire LAUDEN
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Yves BECHARIA

### *Pour la Fédération générale des fonctionnaires CFDT,*

- En qualité de membre titulaire : Madame Nathalie DEVAUX
- En qualité de membre titulaire : Madame Marie-Pierre LOQUET
- En qualité de membre suppléant : Madame Céline PINEAU
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Jean-Pierre MARCHAND

### *Pour l'Union syndicale SOLIDAIRES Bretagne,*

- En qualité de membre titulaire : Madame Marie-Claire COUJOU
- En qualité de membre suppléant : Madame Élodie LEGAL

### *Pour la Fédération française des cadres de la fonction publique CFE-CGC,*

- En qualité de membre titulaire : Madame Véronique JURGA
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Yvonnick COR

### III – REPRÉSENTANTS DES ADMINISTRATIONS EN CHARGE D'UNE POLITIQUE MINISTÉRIELLE D'ACTION SOCIALE :

#### *Pour l'Éducation Nationale,*

- En qualité de membre titulaire : Madame Anne-Sophie RAULT, Secrétaire Générale adjointe, Directrice des ressources humaines du Rectorat de Rennes
- En qualité de membre titulaire : Monsieur PINARD Christian, Secrétaire Général, DSDEN d'Ille-et-Vilaine
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Joseph BUAN, chef de division DIPATE, Rectorat de Rennes
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Hervé JUIFF, responsable du service académique de gestion de l'action sociale, DSDEN d'Ille-et-Vilaine

#### *Pour les Universités,*

- En qualité de membre titulaire : Madame Martine LEROUX, Directrice des ressources humaines, Directrice générale des services adjointe, Universités de Bretagne Occidentale de Brest
- En qualité de membre suppléant : Madame Vanessa COTTREL, Responsable du pôle QVT, dialogue social et action sociale Université de Rennes 1

#### *Pour les services relevant du ministère des Armées,*

- En qualité de membre titulaire : Monsieur Pascal CARTIER, directeur du centre territorial d'action sociale de Rennes
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Loïc LE FUR, adjoint social du centre territorial d'action sociale de Brest , ou Madame Virginie MICHEL Conseillère technique médico-sociale au CTAS de Rennes

#### *Pour les services du ministère de la justice,*

- En qualité de membre titulaire : Madame Marie-Christine GENDRY, cheffe du Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale de la délégation interrégionale de Rennes
- En qualité de membre suppléant : Monsieur Franck CHAUSSADE, chef adjoint du Département des Ressources Humaines et de l'Action Sociale de la délégation interrégionale de Rennes

#### *Pour les services relevant des ministères économiques et financiers,*

- En qualité de membre titulaire : Monsieur Patrick MILLE, directeur du pôle pilotage et ressources de la direction régionale des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine
- En qualité de membre suppléant : Madame Béatrice RANNOU, déléguée départementale d'Ille-et-Vilaine de l'action sociale des ministères économique et financier,

#### *Pour les services relevant du Ministère de l'Intérieur d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor,*

- En qualité de membre titulaire : Madame Céline GUYOT, cheffe du bureau de l'action sociale de la préfecture d'Ille-et-Vilaine ou Madame Angélique KERHELLO, adjointe à la cheffe du bureau de l'action sociale de la préfecture d'Ille-et-Vilaine.
- En qualité de membre suppléant : Monsieur le préfet des Côtes d'Armor ou son représentant

#### *Pour les services relevant du Ministère de l'Intérieur du Finistère et du Morbihan,*

- En qualité de membre titulaire : Monsieur Laurent LEFEVRE, DRH Préfecture 56 ou Monsieur Franck VALLIERE, Chef du bureau des ressources humaines Préfecture 56
- En qualité de membre suppléant : Madame Valérie GILMANT, chargée de la formation et de l'action sociale à la Préfecture 29, ou Madame Anne-Laure LEDUC-GUGNALONS, chef du bureau des ressources humaines Préfecture 29, ou Monsieur Stéphane LARRIBE, directeur des ressources humaines, de la modernisation, des moyens et de la mutualisation Préfecture 29

*Pour la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement,*

- En qualité de membre titulaire : Madame Marie-Noëlle BEILLARD, responsable du service social régional
- En qualité de membre suppléant : Madame Marielle PERRUCHOT, responsable de la mission pilotage et animation régionale

*Pour la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,*

- En qualité de membre titulaire : Madame Marie-Hélène IMAD, responsable des ressources humaines
- En qualité de membre suppléant : Madame Françoise MOREL, gestionnaire RH et finances secrétariat général

*Pour la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture, et de la forêt,*

- En qualité de membre titulaire : Madame Catherine KIENZ, responsable du pôle action sociale
- En qualité de membre suppléant : Monsieur KOFFI-GARNIER Éric, secrétaire général Adjoint

*Pour la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale et la Direction régionale des affaires culturelles,*

- En qualité de membre titulaire : Madame Dominique HERLEDAN, responsable des ressources humaines et de la formation ou Madame Sylvie GICQUEL gestionnaire de personnels
- En qualité de membre suppléant : Madame Patricia VOISIN, assistante sociale ou Madame Murielle ANDRÉ responsable FPTLV

**Article 3 :** Le présent arrêté entrera en vigueur le 8 juillet 2019

**Article 4 :** Monsieur le secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux intéressés et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région Bretagne.

Fait à Rennes, le 02 JUL. 2019

La Préfète de la Région Bretagne,  
Préfète d'Ille-et-Vilaine

  
Michèle KIRRY

préfecture de région

R53-2019-07-04-001

Suppléance M



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE  
ET DE SÉCURITÉ OUEST

Direction du Cabinet

## ARRÊTÉ

**confiant à Monsieur Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie,  
préfet de la Seine-Maritime  
la suppléance de la préfète de la zone de défense et de sécurité Ouest  
du samedi 6 matin au lundi 8 juillet 2019 matin**

**LA PRÉFÈTE DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ OUEST  
PRÉFÈTE DE LA RÉGION BRETAGNE  
PRÉFÈTE D'ILLE-ET-VILAINE**

**Vu** le code de la défense, notamment son article R 1311.23 ;

**Vu** le décret n°2010-224 du 4 mars 2010 relatif aux pouvoirs des préfets de zone de défense et de sécurité ;

**Vu** le décret n°2010-225 du 4 mars 2010 portant modifications de certaines dispositions du code de la défense relatives aux préfets délégués pour la défense et la sécurité, aux états majors interministériels de zone de défense et de sécurité, aux délégués et correspondants de zone de défense et de sécurité et à l'outre-mer ainsi que certaines dispositions relatives aux secrétariats généraux pour l'administration de la police et certaines dispositions du code de la santé publique ;

**Vu** le décret du 10 février 2016 portant nomination de Monsieur Patrick DALLENNES, préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

**Vu** le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Madame Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

**Vu** le décret du 1<sup>er</sup> avril 2019 portant nomination de Monsieur Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;

**Considérant** l'absence concomitante de Madame Michèle KIRRY, préfète de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfète de la région Bretagne, préfète d'Ille-et-Vilaine et de Monsieur Patrick DALLENNES, préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet de la région Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine, du samedi 6 matin au lundi 8 juillet 2019 matin.

## ARRÊTÉ

**Article 1** : La suppléance du préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest est assurée par Monsieur Pierre-André DURAND, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, du samedi 6 matin au lundi 8 juillet 2019 matin.

**Article 2** : Le préfet délégué pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs des préfectures des vingt départements de la zone de défense et de sécurité Ouest.

Rennes, le 04 JUIL. 2019

La Préfète de la zone de défense et de sécurité Ouest,  
Préfète de la région Bretagne,  
Préfète d'Ille-et-Vilaine



Michèle KIRRY